

Les ENSEIGNES Tel.: 819-478-4106
Claude Vente et Service
 4225, boul. St-Joseph
 Drummondville

LA TRIBUNE Drummondville
 TEL.: 478-1328

Gailuron LE BON PAIN DE CHÊNE NOU
 Ça c'est bon! C'est de la boulangerie
GUERIN & FRÈRE LEE
 665, boul. Mercure — Drummondville

SHERBROOKE, MARDI, 4 MARS 1969

GRANBY et région

Cours de pré-emploi pour lutter contre le chômage

GRANBY, (GT) — Le mois de février, qui à Granby comme ailleurs a connu une forte proportion de sans-travail, s'est avéré relativement calme malgré tout, surtout grâce aux cours de pré-emploi organisés à l'intention des personnes sans travail par le Centre de la Main-d'œuvre du Canada.

C'est ainsi que la St-Vincent de Paul considère qu'en général les prestations consenties par cet organisme se sont maintenues à un niveau moyen dans l'ensemble, exception faite d'une courte période où on craignait de ne pas suffire à la demande.

Pour sa part, M. Gilles Duchesne, directeur du Centre de la Main-d'œuvre à Granby, souligne que 630 chômeurs sont présentement inscrits aux cours de pré-emploi organisés à leur intention. "Sur les 600 qui se sont inscrits en janvier, dit-il, quelques-uns ont quitté, mais d'autres se sont inscrits en février

Le tourisme à Granby: près de 700 entreprises devraient s'y intéresser

GRANBY, (GT) — Selon M. Luc Gendreau, de l'Office du Tourisme de Granby, l'industrie touristique à Granby intéresserait près de 700 entreprises diverses. Devant ces faits, il s'explique très mal la réticence des personnes concernées à s'occuper de leurs affaires. On sait qu'à l'heure

actuelle, les élections annuelles de l'organisme n'ont pas encore eu lieu. A trois reprises, au cours des derniers mois, une réunion générale avait été convoquée, mais on a dû renvoyer les quelques personnes qui s'étaient présentées à l'assistance minimale ne permettant même pas d'avoir quorum.

Des chiffres à l'appui
 Selon des relevés de l'Office du tourisme de Granby, les dépenses des touristes à Granby se répartissent comme suit: 27% va à l'alimentation, incluant les restaurants, 25% pour le logement, soit les hôtels, les motels, les pensions, 24% aux magasins à rayons, boutiques et autres commerces de détail, 8% aux garages et stations-service, et 16% pour les amusements, les souvenirs, les rafraîchissements, le transport, etc.

Granby est considéré comme une des villes les plus pittoresques des Cantons de l'Est, et selon l'Office du tourisme, une grande partie du tourisme pourrait être dirigée chez nous si une publicité bien organisée faisait ressortir les avantages que nous avons. Si l'Office ne peut pas faire grand-chose seul, il n'en demeure pas moins qu'avec la coopération de tous les intéressés, la venue des touristes à Granby pourrait être considérablement augmentée.

Des faits et des idées
 M. Gendreau souligne ensuite différentes réalisations que nous avons déjà et qui pourraient nous permettre d'espé-

Des cours de cuisine d'hôtel à... Granby

GRANBY, (GT) — Le secteur de l'éducation permanente de la Commission scolaire régionale Meilleur vient de mettre sur pied un cours d'initiation à la cuisine d'hôtel. Ce cours, d'une durée de 20 semaines, se donne à l'école polyvalente Immaculée-Conception. C'est un cours de pré-emploi, qui se donne de 5 heures à minuit, cinq jours par semaine.

M. Ronald Clermont, responsable de l'éducation permanente à la Régionale, estime que même si une spécialisation complète ne doit pas être attendue de cette première expérience, c'est quand même une tentative valable. En effet, si la demande justifie le cours, et actuellement, tout semble l'indiquer, il sera possible de poursuivre cette formation l'an prochain.

Garage détruit par un incendie à St-Guillaume

ST-GUILAUME (AP) — Le feu semble s'être déclaré dans le garage de M. Gérard Fortier, à St-Guillaume, à quelque 15 milles à l'ouest de Drummondville.

Les dommages matériels se chiffrent à \$3,000 environ. On croit que l'explosion d'une auto-neige en réparation s'est la source de l'incendie.

Les sapeurs de St-Guillaume, sous la direction de M. Lucien Gasse, ont réussi à limiter les dégâts au garage de M. Fortier. La maison privée du propriétaire a pu être épargnée grâce au travail des pompiers.

Voit d'auto
 M. Albert Desautel, du 880 de la 107e Avenue, à Drummondville, s'est fait voler son automobile, hier, dans le terrain de stationnement de la Taverne Babou.

Les enquêteurs de la Sûreté municipale de Drummondville-Sud ont ouvert une enquête en marge de ce vol d'automobile.

Plus de quatre millions de jeunes de 15 à 24 ans au Canada (Pépin)

DRUMMONDVILLE (AP) — Selon M. Jean-Luc Pépin, ministre fédéral de l'Industrie et du Commerce, la jeunesse de 15 à 24 ans totaliserait plus de quatre millions au Canada.

C'est ce qu'il a déclaré, lors de sa conférence qu'il a prononcée devant la "United Parent Youth Alert", de Drummondville, à l'église Trinity. M. Pépin était alors le conférencier invité à une conférence d'information sur la jeunesse.

Le ministre de l'Industrie et du Commerce a ajouté que la jeunesse d'aujourd'hui est plus évoluée de trois ou quatre ans, comparativement à la jeunesse des années 40 et 50.

Cette situation est attribuable à plusieurs facteurs et

explique que l'adolescence n'est plus une période de transition entre l'enfance et le monde adulte, mais une société presque autonome.

La jeunesse se retrouve ainsi devant un mouvement de révolte et de contestation qui tend à se politiser. Les gouvernements ne peuvent ignorer une telle situation et doivent envisager des solutions. Un tel climat laisse perplexes les dirigeants de la nation puisque cette situation est relativement nouvelle et que ces problèmes ne s'étaient pas posés avec autant de force.

M. Pépin a également touché au problème des jeunes gens face à l'emploi. Une crise affecte actuellement le monde du travail, et les jeunes se sentent un peu perdus en sortant des écoles supérieures, et en ne se trouvant pas d'emplois.

Forum
 A la suite de l'allocution du ministre, un panel a été formé et un forum s'est engagé. Au panel, on remarquait la présence de M. Jean-Luc Pépin, de M. D. F. Kay, gérant général de la Canadian Celanese, M. Bruce Taylor, principal du High School de Richmond, du Reverend Peabody, ministre de l'Église anglicane de St-Georges, M. John Taylor, du département de la Défense nationale, de Mlle Charlotte Gauthier et de M. Murray Dool, président de "United Parent Youth Alert".

Granby et environs

GRANBY, (GT) — Un immeuble commercial s'élèvera sous peu au coin des rues Court et Principale, où se trouve présentement un terrain de stationnement. Un permis de construction de l'ordre de \$130,000 vient d'être accordé à cet effet par la Cité de Granby, à la Gestion St-Jean Inc. de la métropole. La construction devrait débuter sous peu et plusieurs locaux sont déjà loués pour le premier mai prochain.

Les aveugles de Granby étaient invités hier soir au souper du Club des Lions, à l'hôtel Le Monde 400. Les aveugles et leurs guides, de même que les épouses furent chaleureusement accueillis. Une soirée récréative a suivi le repas.

La campagne annuelle de souscription du Club des Francs débute aujourd'hui. Le lancement officiel fera hier soir, à l'occasion d'un souper mixte auquel assisteront plusieurs personnalités de la région. M. Denis Dumas est le coordonnateur des différents sous-comités qui ont été mis sur pied pour assurer le succès de la campagne dont le but est de venir en aide aux Ancêtres de Granby.

La Chambre de commerce du district de Granby dépasse les 225 membres. Un tel record est surtout le fruit du travail acharné de M. Constant Bagordeau, qui a été chargé de voir à l'augmentation des effectifs. Récemment, celui-ci a d'ailleurs reçu des félicitations du président national de la Chambre de commerce du Canada, M. Lealie Leach, de Winnipeg.

M. William Munroe vient d'être reporté à la direction du Granby High School pour la 14e année consécutive. Ses prédécesseurs à ce poste y étaient demeurés un bon moment également, puisque depuis 60 ans, d'existence du High School, il en est le quatrième directeur.

Un objectif de \$5,000 a été fixé pour la campagne de l'Institut National Canadien pour les Aveugles, qui se déroulera à Granby, du 28 avril au 1er mai prochain. M. Willie Desnoyers vient d'accepter de présider cette campagne de souscription pour tout le district de Granby. Les industriels et les commerçants seront invités à y participer, de même que la population en général.

Dans le cadre de la Semaine de l'éducation, une conférence aura lieu demain soir à l'école Ave Maria, à 8 heures. M. Arthur Hébert, du bureau d'orientation de la Régionale Meilleur sera alors le conférencier. Un forum suivra son exposé, un café sera servi aux participants et l'entrée est gratuite.

Le Centre de la main-d'œuvre de Granby lance présentement une grande campagne de placement des étudiants, pour la période de l'été. Cette semaine, des appels seront lancés à la radio, et M. Gilles Duchesne, directeur du Centre, invite les employeurs à s'adresser au bureau pour faire les réservations du personnel étudiant qu'on aura besoin durant les vacances. Les jeunes sont également invités à donner leur nom pour un emploi de vacances.

M. Arthur Hébert, directeur du Bureau d'orientation à la Régionale Meilleur, estime qu'en 1970, il faudra 21,000 spécialistes en information pour répondre à la demande. Il fait ces prévisions à la suite d'une visite au Centre d'information de la compagnie IBM à Montréal. Présentement, 7,000 techniciens seraient au travail dans ce domaine, et très peu de professeurs seraient en mesure, dans le moment, de former le personnel dont on a besoin.

Pour la deuxième fois en trois semaines, un atelier de vente et de réparation de Stukely sud a reçu la visite des vendeurs. M. William Turnbull, de Granby, propriétaire de l'établissement, déclare que la dernière visite des filous l'a soulagé de \$300, alors que quelques temps avant, \$400, étaient disparus. M. Turnbull souhaite que les vendeurs aillent ailleurs pour quelque temps. "Deux fois en trois semaines, dit-il, c'est un peu exagéré".

Un jeune homme de 19 ans, M. Cyril Courtemanche, a été condamné à \$70 d'amende par le juge Gérard Normandin. Le prévenu est tenu de la dernière visite des filous contre le code de la route. Toutes les infractions, allant de l'absence des lumières réglementaires sur son véhicule à la conduite sans permis, ont été commises le même jour. Le juge a fait remarquer que Courtemanche s'était "fait embarquer" quand il avait acheté sa Pontiac 1958.

Le président honoraire de la Jeune chambre de Farnham a été l'objet d'une grande réception de la part de cet organisme. Plus de trois cents personnes assistaient à ce banquet en l'honneur de M. Gérard Harbec. Celui-ci a reçu une plaque-souvenir à cette occasion.

Les parents d'élèves inscrits au Granby High School à celui de Waterloo et à l'école St-Patrick sont invités à une importante réunion qui sera tenue le 10 mars prochain au Granby High School. Le but de la rencontre, tel que défini par M. Malek Hanna, directeur de la Régionale du district de Bedford, est d'informer les parents sur des changements de locaux pour leurs élèves, à compter de septembre prochain.

\$2,000 de dommages dans un accident

GRANBY, (GT) — Au cours de la dernière fin de semaine, cinq accidents de la circulation se sont produits à Granby, causant des dommages matériels de l'ordre de \$3,000. Heureusement, personne n'a subi de blessures au cours de ces différents accrochages.

L'accident le plus spectaculaire est survenu au coin des rues St-Hubert et Principale, alors que trois voitures se sont tamponnées, provoquant des dégâts de \$1,850. La première voiture impliquée est la propriété de M. Yves Burelle, de la RR. 4, à Granby. Elle était conduite par le jeune Normand Burelle, 18 ans, et a été endommagée pour \$250.

M. René Berthiaume, 28 ans, de la RR. 5 à Granby, était au volant et désirait virer sur la rue Dufferin, venant de la rue Principale. L'autre voiture était conduite par Mlle Gemma Marois, de

Personnalité de l'année à l'Ange-Gardien

GRANBY (GT) — M. Bernard Tarte a été choisi comme personnalité de l'année à l'Ange-Gardien. La soirée de nomination, qui s'est déroulée au Domaine Léonard, à la sortie de Granby, a connu un succès sans précédent, alors qu'on a dû refuser l'entrée à quelque 150 personnes faute de place. Les Loisirs de l'Ange-Gardien, qui avaient organisé la soirée, attendaient quelque 400 personnes. 750 invit., y ont participé.

M. Tarte a été désigné pour son dévouement, son travail et sa participation à la cause des loisirs à l'Ange-Gardien. Une plaque-souvenir lui a été présentée par M. Normand Lacoste, après que M. Yvon Ménard, président des Loisirs

Personnalité de l'année à l'Ange-Gardien

de l'Ange-Gardien ont souhaité la bienvenue à l'assistante. De nombreuses personnalités de la région assistaient à la fête: M. Gilbert Roudeau, député provincial de Rouville, M. Walter Roy, maire de l'Ange-Gardien, M. Raymond Robert, président de la Commission scolaire, des représentants du conseil municipal et de différents organismes sociaux et paroissiaux.

La Reine du Carnaval
 Si tant de personnes avaient tenu à participer à cette soirée, c'est qu'un double événement s'y déroulait. En plus du choix de la personnalité de l'année, il y avait aussi le couronnement de la Reine du deuxième Carnaval de

Virage simultané

Une fausse manœuvre survenue au coin des rues Laval et St-Jacques a provoqué un accrochage, alors que les deux conducteurs tentaient d'effectuer un virage. M. Paul Meilleur, de Marieville, conduisant une convertible qui a subi pour \$200 de dommages, quant à l'auto de M. Gilles Blouin, du 271 rue Bérard à Granby, elle est brisée pour \$95.

Elle dérape

\$225 de dommages ont été causés au coin des rues Cowie et Robinson, quand l'auto conduite par M. Michel Blanchard, du 143 rue Laurier a dérapé. Elle a accroché au passage celle de M. Armand Chatelein du 59 rue Laval.

Lourds dommages matériels



LOURDS DOMMAGES MATERIELS — Le feu a causé de lourds dommages matériels à la Bijouterie Robert, rue Hériot, à Drummondville, hier matin. Le toit de la bijouterie qui s'est écroulé. (Photo La Tribune, Drummondville)

Plus de quatre millions de jeunes de 15 à 24 ans au Canada (Pépin)

DRUMMONDVILLE, (AP) — Les premières constatations de la Sûreté municipale de Drummondville permettent de croire que les dégâts matériels causés par le feu à la bijouterie Robert, 130 rue Hériot, à Drummondville, tôt hier matin, pourraient s'élever à \$50,000 environ.

Tout l'intérieur du commerce de M. Robert Karunum a été dévasté par les flammes vers 1 heure hier matin. Une vingtaine de sapeurs du service des incendies de Drummondville, sous les ordres du directeur Conrad Proulx, se sont rendus sur les lieux du sinistre.

On signale que rien n'a pu être sorti de la bâtisse et que les flammes ont considérablement endommagé la marchandise présumée que contenait la bijouterie. Le feu n'a pas épargné les deux étages de ce commerce.

Plus de quatre millions de jeunes de 15 à 24 ans au Canada (Pépin)

La bijouterie était située au rez-de-chaussée tandis que le deuxième étage était désaffecté. Le toit de la maison s'est écroulé au cours du sinistre.

Le feu a été découvert par un constable qui effectuait sa ronde de nuit, vers 1 heure du matin. A leur arrivée sur les lieux, les sapeurs constatèrent que les flammes étaient déjà répandues dans tout l'immeuble. Leur travail a consisté surtout à préserver une maison contigue.

Les pompiers ont regagné la caserne vers 4 heures n'ayant pu sauver que les murs extérieurs. La chaleur du brasier a empêché les sapeurs de pénétrer à l'intérieur et de circonscrire le foyer d'incendie.

Il s'agit du deuxième incendie d'importance, en moins de quatre jours à Drummondville. On se souvient qu'à quelques pas de la bijouterie Robert, le motel 400, sur la rue Lindsay,

LES SAPEURS ont eu tort



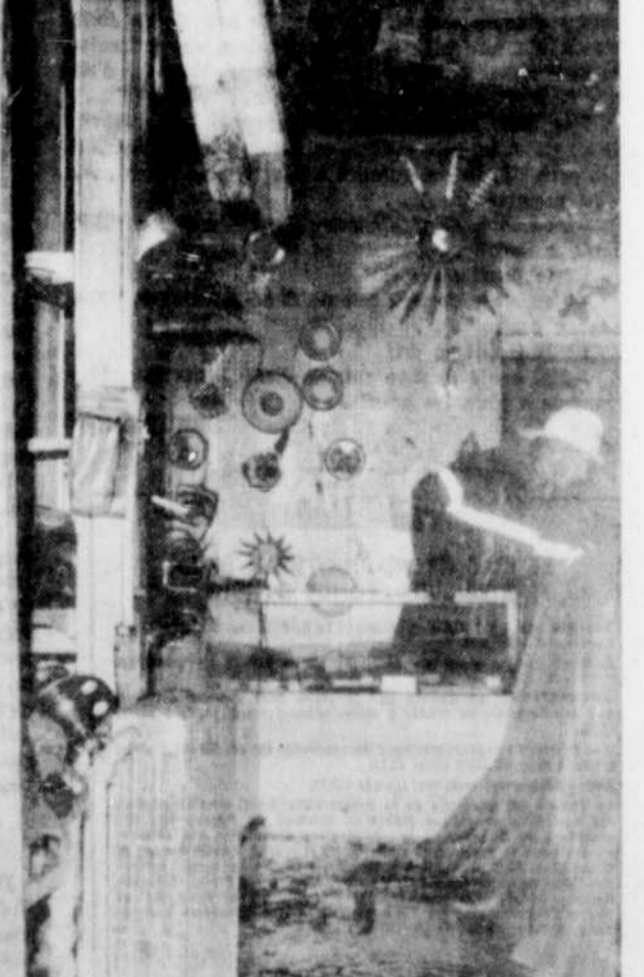
LES SAPEURS ont eu tort à faire pour circonscrire le foyer d'incendie qui a ravagé la bijouterie Robert, à Drummondville. On voit ici un pompier qui inspecte le deuxième étage. (Photo La Tribune, Drummondville)

Plus de quatre millions de jeunes de 15 à 24 ans au Canada (Pépin)



INTERIEUR DEVASTE — Les flammes ont complètement dévasté l'intérieur de la bijouterie. Des sapeurs fouillent les restes du commerce. (Photo La Tribune, Drummondville)

Plus de quatre millions de jeunes de 15 à 24 ans au Canada (Pépin)



Plus de quatre millions de jeunes de 15 à 24 ans au Canada (Pépin)

Les ENSEIGNES Tel.: 819-478-4106
Claude 478-4107
 4225, boul. St-Joseph — Drummondville
 Vente et Service

LA TRIBUNE
 TEL.: 478-1328

Drummondville

Gailukon LE BON PAIN DE CHEF NOU!
 Ça c'est bon! C'est de la boulangerie
GUERIN & FRÈRE LEE
 665, boul. Mercier — Drummondville

SHERBROOKE, MARDI, 4 MARS 1969

Garage détruit par un incendie à St-Guillaume

ST-GUILAUME (AP) — Le feu semble s'être éteint sur la région de Drummondville. Les flammes ont détruit, hier, après-midi, vers 3 heures, le garage appartenant à la maison de M. Gérard Fortier, à St-Guillaume, à quelque 15 milles à l'ouest de Drummondville.

Les dommages matériels se chiffrent à \$5,000 environ. On croit que l'explosion d'une auto-neige en réparation était la source de l'incendie.

Les sapeurs de St-Guillaume, sous la direction de M. Lucien Gasse, ont réussi à limiter les dégâts au garage de M. Fortier. La maison privée du propriétaire a pu être épargnée grâce au travail des pompiers.

Voy d'auto
 M. Albert Desautel, du 980 de la 107e Avenue, à Drummondville, s'est fait voler son automobile, hier, dans le terrain de stationnement de la Taverne Bamboo.

Les enquêteurs de la Sûreté municipale de Drummondville-Sud ont ouvert une enquête en marge de ce vol d'automobile.



LOURDS DOMMAGES MATERIELS — Le feu a causé de lourds dommages matériels à la Bijouterie Robert, rue Hériot, à Drummondville, hier matin. Le toit de la bijouterie qui s'est écroulé.

Dommages d'environ \$50,000 causés par un incendie à une bijouterie de Drummondville

DRUMMONDVILLE (AP) — Les premières constatations de la Sûreté municipale de Drummondville permettent de croire que les dégâts matériels causés par le feu à la bijouterie Robert, 130 rue Hériot, à Drummondville, tôt hier matin, pourraient s'élever à \$50,000 environ.

Tout l'intérieur du commerce de M. Robert Karunum a été dévasté par les flammes vers 1 heure hier matin. Une vingtaine de sapeurs du service des incendies de Drummondville, sous les ordres du directeur Conrad Proulx, se sont rendus sur les lieux du sinistre.

On signale que rien n'a pu être sorti de la bâtisse et que les flammes ont considérablement endommagé la marchandise précieuse que contenait la bijouterie. Le feu n'a pas épargné les deux étages de ce commerce.

La bijouterie était située au rez-de-chaussée tandis que le deuxième étage était désaffecté. Le toit de la maison s'est écroulé au cours du sinistre.

Le feu a été découvert par un constable qui effectuait sa ronde de nuit, vers 1 heure du matin. A leur arrivée sur les lieux, les sapeurs constatèrent que les flammes étaient déjà répandues dans tout l'immeuble. Leur travail a consisté surtout à préserver une maison contigue.

Les pompiers ont regagné la caserne vers 4 heures n'ayant pu sauver que les murs extérieurs. La chaleur du brasier a empêché les sapeurs de pénétrer à l'intérieur et de circonscrire le foyer d'incendie.

Il s'agit du deuxième incendie d'importance, en moins de quatre jours à Drummondville. On se souvient qu'à quelques pas de la bijouterie Robert, le motel 400, sur la rue Lindsay, a été la proie des flammes, mercredi dernier. Les dommages s'élevaient alors à \$400,000 environ.

Salle du conseil
 M. Engèle Pelletier, de Drummondville, ancien conseiller et maire de Drummondville, nous a confié que le deuxième étage de cet établissement a servi de salle du conseil municipal de 1898 à 1939.

La maison était la propriété, au début du siècle, du notaire Robillard, que plusieurs citoyens connaissent. Le premier étage aurait servi, pendant plusieurs années également, de local pour le bureau d'enregistrement du comté de Drummond.

M. Pelletier a été conseiller municipal de 1921 à 1938. La salle des délibérations du conseil a été changée de place avec la construction de l'hôtel de ville actuel.

Le hockey mineur

DRUMMONDVILLE (AR) — Après une semaine de repos, en raison du tournoi Midget International, les activités ont repris, dans les différentes sections de hockey mineur de Drummondville, alors que les équipes ont disputé, cette semaine, la première joute des séries quart de finale.

Ces joutes ont donné les résultats suivants:

Mosquito

Le Place Drummond a pris l'avance dans la série en disposant du Rodgers, par le compte de 5 à 3. Pour les vainqueurs les compteurs ont été Luc Leclerc, avec 2 buts ainsi que Yvon Troie, Daniel Nappert et Yvon Neveu, tandis que les buts du Rodgers ont été comptés tous les trois par le numéro 14, Serge Parenteau.

Dans une autre série le Charles Sportswear a disposé des Pharmaciens par le compte de 6 à 3 alors que pour le Charles Sportswear, Claude Mercier et Luc Boisvert se sont illustrés avec deux buts chacun tandis que les autres buts étaient comptés par Yves Lessard et Yves Allard.

Pour les Pharmaciens, Daniel Lagueux, Allan Haworth et Robert Daniel ont été les compteurs.

Finalement dans la troisième série quart de finale, le Loisirs St-Pierre a remporté une victoire de 6 à 2 sur le Benoit et Frères alors que pour le Loisirs St-Pierre Michel Desrosiers a réussi deux buts et Michel Lafrenière, Pierre Biron, Jean Laselle et Jean Boucher un but chacun. Pour les perdants les buts ont été comptés par Michel Brodeur et Jacques Dion.

Bantam

Chez les Bantam, dans la première série, CHR D a remporté une victoire de 4 à 3 sur le Celanese, grâce à des buts de Jacques Hamel, (deux buts) et de Paul Bourbeau et Luc Hamel, un but chacun. Pour le Celanese, Jean-Marc Paradis a réussi deux buts et Gilles Leclerc, un filet.

Dans la seconde joute, c'est par blanchissage de 7 à 0 que le Denison a disposé du Taxi Drummond. Les compteurs du Denison ont été Yvon Bisson et Daniel Millar, avec deux buts chacun ainsi que Normand Duchesneaux, Michel Rochefort et Yves Bélanger, un filet chacun.

Pee Wee

Chez les Pee Wee, dans la première joute le Aramis a disposé du Pepsi Cola par le compte de 4 à 1. Pour les vainqueurs Lac Palointe y est allé de deux filets tandis que Yvan Côté et Gaëtan Paradis réussissaient un but chacun. Pierre Lauzon a évité le blanchissage au Pepsi Cola.

La première joute de la deuxième série s'est terminée par un verdict nul entre la Teinturerie St-Jean et le Rotary, chaque équipe réussissant un filet seulement. Denis Desrosiers a compté pour la Teinturerie St-Jean tandis que Alain Bellemar a enfilé le but du Rotary.

C'est par le compte de 4 à 3 que le Sylvania a triomphé de la Légion, dans la première joute de la troisième série. Pour les vainqueurs Robert Lacharité, Gilles Daneault, Michel Arsenault et Jean-Marc Royer ont été les compteurs tandis que Réjean Rioux a réussi deux filets de la Légion, le troisième étant compté par Serge Jutras.

Midgets

Des premières joutes des 4 séries quart de finale chez les midgets, deux se sont terminées par des blanchissages et une autre par un verdict nul.

Dans la première joute, les Francs ont eu raison du Drummondville-Sud par blanchissage de 7 à 0 alors que Jean Lamoureux s'est illustré avec 4 buts. Les autres filets ont été réussis par Réjean Bisson, Pierre Côté et Pierre Jean.

Dans la seconde joute, Prestolite a vaincu le Tex Made par le compte de 4 à 3, alors que Marcel Jutras s'est mérité un tour du chapeau pour les vainqueurs et que Daniel Vallière réussissait le quatrième but de cette équipe. Pour le Tex Made, les compteurs furent Michel Cloutier, André Plourde et André Bernier.

Deux buts, de Roch Houle, l'un en première et l'autre en troisième période ont permis à Coca Cola de remporter une première victoire par blanchissage dans la série qui les oppose au Pieds Légers.

Le Thibodeau et le Courchesne ont pour leur part fait match nul dans la joute inaugurale de leur série éliminatoire, chaque équipe enfilant 5 buts.

Pour le Courchesne, qui a pris l'avance dès le début de la première période, les compteurs furent Eric Shoover avec un tour du chapeau, ainsi que Pierre Sawyer et Donald Turcotte tandis que pour le Thibodeau André Lambert s'est mérité un tour du chapeau et Michel Potvin a réussi deux filets.

Les amendes imposées, Sorel les a acceptées sans mot dire. Si les Esperviers n'ont pas parlé, c'est qu'ils craignaient beaucoup plus. Que l'instructeur Ken Hodje ait tenté d'aller en appel, cela se comprend puisque, bien souvent, en de pareilles occasions, le pilote n'est qu'un instrument de la direction.

Par contre, les Rangers de Drummondville et les Bruins de Shawingang ont refusé de seconder une proposition des Maple Leafs de Trois-Rivières visant à exclure les deux adversaires en présence des séries éliminatoires. Disons que "l'envie de seconder" a sûrement fait hésiter les dirigeants.

Les Rangers nerveux

Les Rangers étaient très nerveux, dimanche dernier, lors de la deuxième joute de la semi-finale "A" contre les Bruins, au Centre Civique de Drummondville. Probablement que la peur de perdre cette joute, alors qu'ils entraînaient de la patte, aucune victoire contre une défaite dans la série, les a quelque peu paralysés. A notre point de vue, le tout devrait rentrer dans l'ordre dès ce soir, étant donné qu'une nouvelle série de 5 débute, chaque équipe ayant une victoire à son crédit.

Même s'il est presque certain que la série sera longue et très ardue pour les deux équipes en présence, nous croyons en la victoire finale des protégés de Filion, tout simplement parce que ses joueurs ne craignent pas l'adversaire sur la patinoire, répondent aux coups reçus et ne se gênent pas pour en donner.

De plus, l'instructeur Claude Dolbec n'utilise que deux tris durant la majorité de la rencontre, et les Rangers s'acharnent à freiner l'avan de Michel Brière et Mike Morton, avec succès d'ailleurs. Le calendrier des joutes étant très chargé, il pourrait jouer de vilains tours aux Bruins, si seulement dix joueurs participent aux rencontres, pendant que les autres réchauffent le banc. De plus l'attaque à cinq des Rangers, semble très consistante, et le jeu de la défense des Bruins, plus fort que celui des Bruins. Ce point majeur, à cause du jeu extrêmement rapide qui prévaut durant cette série, est un atout fort important pour les drummondvillois.

Cependant, le point-éclé de ces joutes, est de toujours surveiller le numéro sept des Bruins: Michel Brière, rapide défenseur et très dangereux lors d'un échappé, seul contre Michel Welhumeur.



LES SAPEURS ont eu tort à faire pour circonscrire le foyer d'incendie qui a ravagé la Bijouterie Robert, à Drummondville. On voit ici un pompier qui inspecte le deuxième étage.

Un calendrier chargé au Palais de justice

DRUMMONDVILLE (AR) — Le Palais de justice du district de Drummondville possède pour le mois de mars un calendrier passablement chargé, même s'il n'y a pas de terme des Sessions de la paix durant les deux premières semaines du mois, ce mois-ci.

En effet les termes des Sessions de la paix qui auraient normalement dû avoir lieu aujourd'hui, 4 mars, et mardi prochain, 11 mars, ont été enlevés, et il y aura sessions de cette cour seulement les mardis 18 et 25 mars.

Par contre, dès demain, reprennent les procès expéditifs dans l'affaire du bien-être de Drummondville, alors que, demain, aura lieu le procès de Raoul Yargeau, contre qui la Couronne doit procéder dans deux chefs d'accusation.

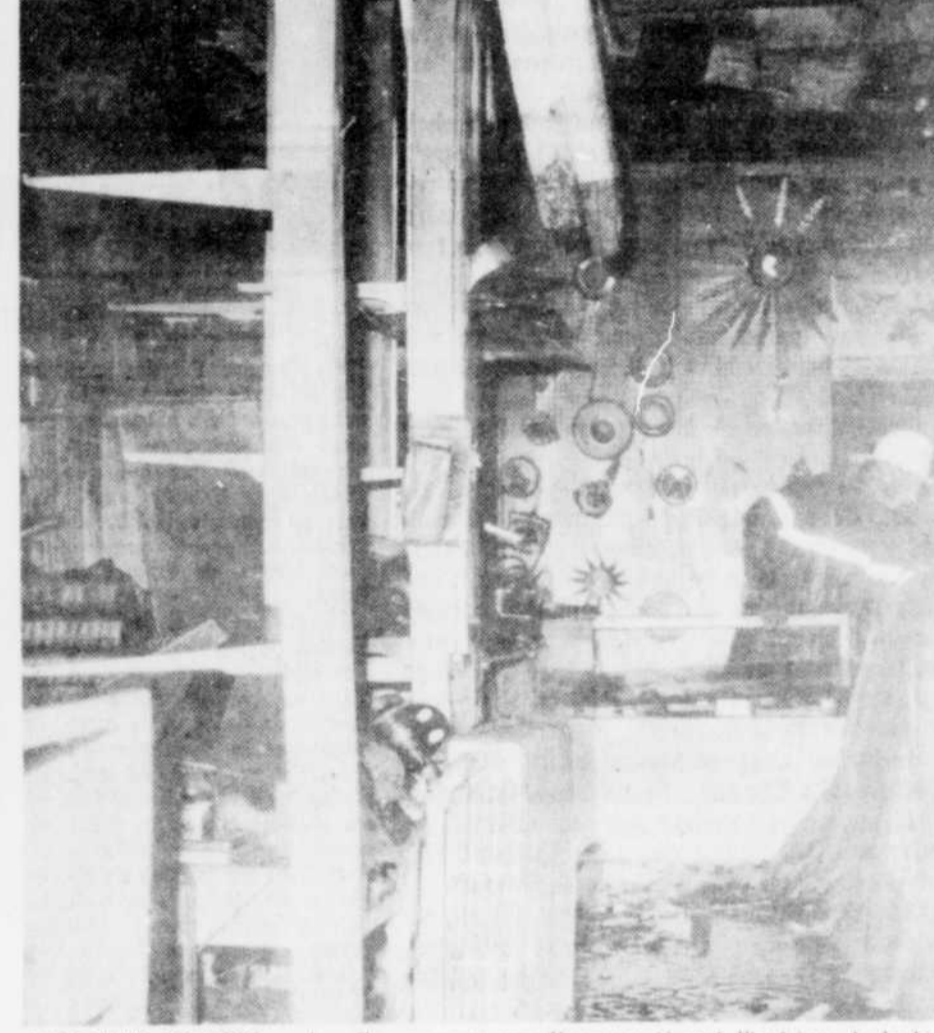
Demain, le calendrier comporte les procès expéditifs de Germain Boisclair, qui a été acquitté d'un chef et y a quelques semaines, et qui doit faire encore face à plusieurs autres chefs d'accusation: aujourd'hui également est fixé le procès expéditif de Georges Neiderer, toujours en marge de l'affaire du bien-être, et qui doit répondre aujourd'hui à 4 chefs d'accusation.

Finalement, vendredi, aura lieu le procès expéditif de Gilles Cloutier, qui a été accusé, et de Leo-Paul Laliberté pour 2 chefs.

La semaine prochaine, la Cour provinciale siégera trois jours consécutifs, soit lundi, mardi et mercredi, les 10, 11 et 12 mars, tandis que vendredi, le 14 mars, André Lafond, qui a subi son procès sous l'inculpation d'avoir comploté pour commettre un attentat chez M. Marcel Nichols, les 20 et 21 septembre 1965, reviendra devant la Cour pour connaître le verdict qui doit rendre le juge Germain Lacoursière, dans son cas.

C'est également vendredi, le 21 mars, que seront prises les options pour les Assises criminelles qui doivent débiter à Drummondville, le 8 avril prochain.

Finalement, au cours de la dernière semaine du mois, il y aura la Cour supérieure, lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de la dernière semaine, tandis qu'il y aura thème de la Cour du bien-être, jeudi, le 6 mars, et mercredi le 26.



INTERIEUR DEVASTE — Les flammes ont complètement dévasté l'intérieur de la bijouterie. Des sapeurs fouillent les restes du commerce.



DES CANDIDATES — On remarque ici cinq des jolies candidates au titre de Mlle Quilles 1969. Dans l'ordre habituel, Mlles Lucie Pinard, Solange Lahaie, Claire Archambeault, Mmes Gaétane Verville et Huguette Vachon.

Proclamation de Mlle Quilles 1969 au cours du mois de mai

DRUMMONDVILLE (AP) — Une Drummondvilloise aura la chance d'être proclamée Mlle Quilles 1969 au cours du mois de mai. Le propriétaire de la salle de quilles Champion, M. Guy Rouleau, promoteur de cette initiative, a dévoilé les noms des sept candidates au titre de Mlle Quilles 1969.

Les candidates ont été présentées à l'occasion d'un tournoi de quilles entre journalistes. Les candidates sont Mlle Lucie Pinard, Claire Archambeault et Angèle Carpentier, ainsi que Mmes Solange Lahaie, Gaétane Verville, Huguette Vachon et Yolande Turner.

Pour être éligible au titre de candidates, les quilleuses devaient évoluer dans une ligue de quilles et être choisies par le président et les capitaines. Il ne devait pas y avoir plus d'une candidate par ligue.

Les candidates auront des billets à vendre. Ces billets donnent droit à trois parties de petites quilles ou deux parties de grosses quilles. Ces parties pourront se jouer en tout temps jusqu'au 30 mai.

Pour chaque cinq livrets de 10 billets vendus, une capsule sera enregistrée au nom respectif de la candidate concernée. Lors de la proclamation, qui aura lieu en mai, à une date non encore déterminée, la candidate qui verra pincer au hasard les trois premières capsules à son nom, sera proclamée Mlle Quilles 1969.

M. Guy Bureau a également annoncé le lancement du concours annuel "déclassez votre moyenne". Une bourse de \$800 sera distribuée comme suit: \$300 pour la grande finale de petites quilles, le 22 mars; \$150 pour la ronde consolation de petites quilles, le 15 mars; et \$150 pour la grande finale de grosses quilles, le 22 mars.

La première étape de ce concours annuel commence cette semaine. Les intéressés, membres d'une ligue, peuvent avoir des renseignements supplémentaires auprès de la direction de la salle Champion.

Expert journaliste

Le tournoi des journalistes a été fertile en émotion. Le grand vainqueur de ce tournoi maison a été M. Adéodat Ross, journaliste au bureau régional de La Tribune, à Drummondville.

M. Ross a accompli une brillante performance aux cinq quilles en marquant sept abats de suite et en roulant un total de 306.

Plus de quatre millions de jeunes de 15 à 24 ans au Canada (Pépin)

DRUMMONDVILLE (AP) — Selon M. Jean-Luc Pépin, ministre fédéral de l'Industrie et du Commerce, la jeunesse de 15 à 24 ans totaliserait plus de quatre millions au Canada. C'est ce qu'il a déclaré, lors de sa conférence qu'il a prononcée devant la "United Parent Youth Alert", de Drummondville, à l'église Trinité. M. Pépin était alors le conférencier invité à une conférence d'information sur la jeunesse.

Le ministre de l'Industrie et du Commerce a ajouté que la jeunesse d'aujourd'hui est plus évoluée de trois ou quatre ans, comparativement à la jeunesse des années 40 et 50.

Cette situation est attribuable à plusieurs facteurs et c'est principalement ce qui explique que l'adolescence n'est plus une période de transition entre l'enfance et le monde adulte, mais une société presque autonome.

Actuellement, de constater M. Pépin, la jeunesse représente une couche bien précise de la société qui réclame ses droits.

La jeunesse se retrouve ainsi devant un mouvement de révolte et de contestation qui tend à se politiser. Les gouvernements ne peuvent ignorer une telle situation et doivent envisager des solutions. Un tel climat laisse perplexes les dirigeants de la nation puisque cette situation est relativement nouvelle et que ces problèmes ne s'étaient pas posés avec autant de force.

M. Pépin a également touché au problème des jeunes gens face à l'emploi. Une crise affecte actuellement le monde du travail, et les jeunes se sentent un peu perdus en sortant des écoles supérieures, et en ne se trouvant pas d'emplois.

Forum

A la suite de l'allocation du ministre, un panel a été formé et un forum s'est engagé. Au panel, on remarquait la présence de M. Jean-Luc Pépin, de M. D. F. Kay, gérant général de la Canadian Celanese, M. Bruce Taylor, principal du High School de Richmond, du Révérend Peabody, ministre de l'Eglise anglicane de St-Georges, M. John Tyler, du département de la Défense nationale, de Mlle Charlotte Gusek et de M. Murray Doull, président de "United Parent Youth Alert".

L'assistance, composée de parents et d'adolescents, ne s'est pas fait prier pour poser de multiples questions d'intérêt. La soirée a été fort animée et a connu un succès auprès des assistants.

SPORTS MERITES

par Gilles Taillon

Alors que Me Christian Beaudoin, président des Canadiens de Thetford Mines, crie à l'injustice et clame bien haut que les dirigeants de la Ligue Junior "A" du Québec "manquent de sérieux", nous pensons exactement le contraire.

Curieux à affirmer, mais, dans notre petit livre, Frank Dillio et compagnie ont fait preuve de maturité, de sévérité et peut-être même d'un peu de clémence, à la suite des incidents de jeudi soir dernier, à Thetford Mines, lors de la joute Canadiens-Esperviers.

A la veille de la fusion, les propriétaires des équipes se sont montrés fort intrajugants, ne cédant pas sous la menace de quoi que ce soit, ou de qui que ce soit. Il est vrai que les projets de fusion musclent beaucoup de bouches qui souvent n'expliquent que pour ne rien dire.

Les amendes imposées, Sorel les a acceptées sans mot dire. Si les Esperviers n'ont pas parlé, c'est qu'ils craignaient beaucoup plus. Que l'instructeur Ken Hodje ait tenté d'aller en appel, cela se comprend puisque, bien souvent, en de pareilles occasions, le pilote n'est qu'un instrument de la direction.

Par contre, les Rangers de Drummondville et les Bruins de Shawingang ont refusé de seconder une proposition des Maple Leafs de Trois-Rivières visant à exclure les deux adversaires en présence des séries éliminatoires. Disons que "l'envie de seconder" a sûrement fait hésiter les dirigeants.

Les Rangers nerveux

Les Rangers étaient très nerveux, dimanche dernier, lors de la deuxième joute de la semi-finale "A" contre les Bruins, au Centre Civique de Drummondville. Probablement que la peur de perdre cette joute, alors qu'ils entraînaient de la patte, aucune victoire contre une défaite dans la série, les a quelque peu paralysés. A notre point de vue, le tout devrait rentrer dans l'ordre dès ce soir, étant donné qu'une nouvelle série de 5 débute, chaque équipe ayant une victoire à son crédit.

Même s'il est presque certain que la série sera longue et très ardue pour les deux équipes en présence, nous croyons en la victoire finale des protégés de Filion, tout simplement parce que ses joueurs ne craignent pas l'adversaire sur la patinoire, répondent aux coups reçus et ne se gênent pas pour en donner.

De plus, l'instructeur Claude Dolbec n'utilise que deux tris durant la majorité de la rencontre, et les Rangers s'acharnent à freiner l'avan de Michel Brière et Mike Morton, avec succès d'ailleurs. Le calendrier des joutes étant très chargé, il pourrait jouer de vilains tours aux Bruins, si seulement dix joueurs participent aux rencontres, pendant que les autres réchauffent le banc. De plus l'attaque à cinq des Rangers, semble très consistante, et le jeu de la défense des Bruins, plus fort que celui des Bruins. Ce point majeur, à cause du jeu extrêmement rapide qui prévaut durant cette série, est un atout fort important pour les drummondvillois.

Cependant, le point-éclé de ces joutes, est de toujours surveiller le numéro sept des Bruins: Michel Brière, rapide défenseur et très dangereux lors d'un échappé, seul contre Michel Welhumeur.

DRUMMONDVILLE
 B.B.Q. — Mets chinois au comblet
 Pizza — Spaghetti — Club Sandwiches
 Hot Chicken — Patates frites

Soupes au poulet ou riz et nouilles
 Livraison gratuite (montant de 1.25 et plus)

Le Poulet Doré
 140 St-Damase Tél.: 478-4995

SPECIAL 99¢
 Le B.B.Q. repas complet
 choix du chef
 ou macaroni au poulet
 ou boeuf chinois seulement

SAUQUETS A DOMICILE
 15 milles à la ronde de Drummondville
 1969 LIVRAISON GRATUITE

En quelques lignes

VICTORIAVILLE, (JD) — M. Wilfrid Abbé s'est présenté à la Chambre de commerce de Victoriaville comme étant un cultivateur... L'assistance a bien rigolé devant cette affirmation de l'ancien député, maintenant à la retraite...

Certains policiers municipaux étaient furieux du comportement des étudiants, en fin de semaine. La mère d'un jeune étudiant pleurait à chaudes larmes lorsqu'on est venu cueillir son fils à la maison pour l'interroger au sujet de la disparition du tracteur au Centre sportif Jean Béliveau...

Pour sa part, le sergent-détective Jean-Marie Scott en avait plein le dos des "prises" des étudiants; il avait bien d'autres chats à fouetter...

Remarquable succès que celui remporté, lors de la soirée sociale annuelle de la ligue féminine de ballon sur glace... La fête avait lieu à la Salle Windsor...

Le club de personnalité de Victoriaville a honoré l'ancien président Roger Larivière, au cours d'une fête à la salle des Chevaliers de Colomb...

Dis-sept membres de la Loge des Elans de Victoriaville, choisis par tout l'effectif du club, se sont réunis hier, afin de choisir le nom de celui qui remplira toutes les conditions pour être un excellent haut commandeur. Son nom sera dévoilé d'ici un mois. C'est là un nouveau système de nomination que les Elans innovent cette année...

Parlant des journalistes, ils ont perdu leurs gageures en fin de semaine... M. Jean-Luc Pepin était à Victoriaville, ce dont les membres de la presse doutaient... Le président de la Chambre de commerce, Gédéon Grenier, n'a pas voulu encaisser les p'tits deus immédiatement. Parait-il qu'il attendra au prochain souper du club des Lions...

Le Dr Marc St-Hilaire, président de la Régionale des Bois-Francs, s'était préparé un petit discours à l'occasion de l'ouverture de l'école "Le Manège" mais, devant les propos du député Gardner, il a dû apporter quelques modifications et improviser aussi...

Vers la fin de la cérémonie qui marquait l'inauguration de l'école Le Manège, et de la dévotion de la maquette de l'école polyvalente, quelqu'un a placé, sur la maquette, une haiche bleue... Inutile de dire que ce geste a créé un froid, surtout dans les circonstances. Cette haiche était faite de plastique...

Les cours de lecture rapide organisés par la Chambre de commerce de Victoriaville vont de diplômer 30 élèves... une nouvelle série débutera le 7 mars...

Les Tigres de Victoriaville reçoivent ce soir la visite des Gaulois de St-Hyacinthe...

Il est toujours possible que M. Léopold Grenier, préposé à l'entretien au Centre Jean Béliveau, ou même le Service des loisirs de la ville, déposent des plaintes officielles contre les étudiants qui se sont introduits dans le centre, en fin de semaine...

Me Pierre Lambert, président du Conseil de Développement Régional du centre du Québec, a fait un excellent exposé des projets et buts que poursuit ce organisme, lors d'une assemblée de la Chambre de commerce d'Arthabaska, dimanche...

La Jeune chambre de Victoriaville tiendra sa prochaine assemblée générale le 11 mars courant, à la Caisse Populaire Ste-Victoire...

Ballon sur glace : semi-finales

VICTORIAVILLE, (ML) — Le Raoul Saucier et le Nid Blanc se sont assurés chacun une vacance d'une joute dans les séries semi-finales de la ligue de ballon sur glace de Victoriaville, en fin de semaine.

En effet, le Raoul Saucier a pris les devants un à zéro dans la série qui l'oppose au HPL, en le battant par le compte de 4-2. Les compteurs pour le Raoul Saucier, ont été Ange-Albert Côté, Gilles Rousseau, André Boisard et Denis Blanchette. Les deux filets du HPL ont été comptés par Marcel Martel et Bertrand Pinard.

Un des membres du Club de presse Louis Francoeur... à l'honneur

VICTORIAVILLE, (ML) — Le Club de presse Louis Francoeur de Victoriaville, a vu en fin de semaine, un de ses membres nommé à la direction de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec.

On sait que la Fédération a vu le jour à l'issue d'un congrès de trois jours qui réunissait plus de 300 journalistes de l'Hotel Reine Elisabeth de Montréal. M. Marcel Rivard, de Victoriaville, a été nommé directeur de la Fédération pour le sud du Québec.

En outre, le signataire de cette nouvelle a participé au congrès samedi, à titre de

Messes de funérailles... le dimanche

VICTORIAVILLE, (ML) — Le conseil d'information chrétienne explique la nouvelle législation concernant les messes de funérailles le dimanche.

Mise en commun des préoccupations des religieux face à la pastorale

VICTORIAVILLE, (ML) — Le Comité de pastorale des religieux de la zone Victoriaville-Arthabaska invitait dernièrement tous les supérieurs des communautés de religieux et de religieuses de son territoire à une réunion qui semblait avoir pour but la mise en commun des préoccupations réciproques face à la pastorale.

Frasques d'étudiants à Victoriaville: les policiers tenus en état d'alerte

VICTORIAVILLE, (JD) — plein festival, ont tenu les policiers de Victoriaville en état d'alerte, en fin de semaine. Des frasques d'étudiants, en plusieurs prises de taille



LE GOUVERNEUR DE LA PRISON... MENOTTES AUX POINGS — M. Justin Boucher, gouverneur de la prison d'Arthabaska, est surveillé de près par un groupe d'élèves du Collège de Victoriaville. De gauche à droite, Jacques Bauhours, Suzy Desrochers, Raymonde Beaudet et Marc Godbout. (Photo La Tribune, Victoriaville)

ont été dévoilées, vers la fin de l'après-midi de dimanche, à l'occasion de la dernière journée d'un festival fort bien réussi de la part des étudiants et étudiantes du Collège.

Durant la nuit de samedi à dimanche, un groupe d'étudiants s'est introduit par effraction à l'intérieur du Centre sportif Jean Béliveau, en faisant sauter quelques cadenas. Ils ont subtilisé le tracteur et tout l'attirail servant à arroser la glace.

Profitant de leur passage à l'arena, les étudiants sont entrés furtivement dans le vestiaire des Tigres de Victoriaville pour emporter deux trophées gagnés lors de la course vers la conquête de la Coupe Allan par les Tigres, l'an dernier.

Même le gouverneur de la prison

Dimanche toujours, une bande d'étudiants à la recherche d'une bonne prise, a kidnappé le gouverneur de la prison d'Arthabaska, M. Justin Boucher, alors qu'il se reposait dans sa maison privée.

remorque contenait tous les instruments de musique. En fin de semaine toujours, un autre groupe subtilisait la petite auto servant à la livraison à domicile, pour le compte d'un restaurant. L'auto n'avait pratiquement plus d'essence dans le réservoir, et un étudiant a avoué en avoir fait mettre pour... \$1.00... L'automobile a été retrouvée un peu plus tard.

Peu avant que ne s'ouvre le week-end, une quinzaine d'étudiants avaient occupé, durant 30 minutes environ, la station radiophonique CFDA de Victoriaville.

Le député d'Arthabaska opposé à la construction d'un complexe polyvalent de 3,500 élèves à Victoriaville

VICTORIAVILLE, (JD) — Le député d'Arthabaska à l'Assemblée nationale, M. Roch Gardner, a lancé une véritable douche d'eau froide sur la tête des commissaires de la Régionale des Bois-Francs, dimanche soir, lorsqu'il s'est vivement opposé à la construction d'un complexe polyvalent de 3,500 élèves à Victoriaville.

Le jeune député unioniste soutient que les commissaires de la Régionale des Bois-Francs tireraient avantage à copier la décision de leurs homologues de Sherbrooke, qui viennent de trancher leur projet de 3,000 élèves en deux parties.

Le député d'Arthabaska a également fait allusion au problème de la dénatalité, lequel n'existerait pratiquement pas à Victoriaville. "Ce serait investir de façon non sage que d'ériger un complexe étudiant de plusieurs millions si l'on peut tout aussi bien se débrouiller avec ce que l'on a et donner une éducation d'aussi bonne qualité que possible."

M. Gardner soutient que l'étudiant sera désigné comme un numéro dans une école polyvalente de la dimension du projet proposé actuellement pour Victoriaville. "Ce serait investir de façon non sage que d'ériger un complexe étudiant de plusieurs millions si l'on peut tout aussi bien se débrouiller avec ce que l'on a et donner une éducation d'aussi bonne qualité que possible."

Enquête sur trois vols

VICTORIAVILLE, (JD) — La Sûreté municipale de Victoriaville a ouvert une enquête relativement à plusieurs vols commis au cours de la fin de semaine.

Pendant que le pompiste servait un client près des réservoirs à essence, un individu subtilisait \$150 en argent, ainsi que des chèques, au Pétrin Bar Laurier, situé à l'intersection des rues Laurier et Notre-Dame est.

Enquête sur trois vols

de l'école St-David, et ils ont soulagé la machine distributrice de liqueurs douces de son contenu en argent. Des dommages matériels ont aussi été causés.

Par ailleurs, le sergent-détective Jean-Marie Scott a révélé qu'il détenait un jeune homme et une jeune femme en rapport avec la disparition de deux chèques de pension de vieillesse représentant \$109.20 chacun. Ils ont été retirés d'une boîte à maille.

"On construit en briques roses les taudis de demain" (Jutras)

VICTORIAVILLE, (JD) — Le Dr René Jutras, a affirmé que la Chambre de Commerce de Victoriaville n'avait pas lieu d'être offensée du fait qu'elle n'avait pas été consultée par la Chambre provinciale pour la rédaction du mémoire sur les heures d'ouverture et de fermeture des magasins.

Les taudis de Victoriaville

Dans une autre intervention faite hier matin, le Dr Jutras a soutenu qu'une enquête devrait être instituée en rapport avec les constructions domiciliaires que l'on érige depuis quelque temps dans la ville.

Faisant une intervention à l'Assemblée générale de la chambre, le Dr Jutras a rappelé que la Chambre de Commerce de Victoriaville "avait refusé d'être consultée lorsqu'elle a escamoté l'étude du rapport de la Chambre provinciale sur la constitution en novembre 1968".

Si la commission scolaire n'achète pas l'école "Le Manège" au cours des trois prochaines années, M. Gardner mettra alors à exécution son grand projet, celui de convertir la bâtisse en un Centre sportif pour la population de Victoriaville.



Le député d'Arthabaska, M. Roch Gardner, coupe le ruban traditionnel marquant l'ouverture officielle de l'école "Le Manège" en présence de MM. Marc St-Hilaire, président de la régionale des Bois-Francs, Clément Cantin, président de la commission scolaire de Victoriaville, et Denis St-Pierre, échevin de Victoriaville. (Photo La Tribune, Victoriaville)

Les commissaires de la régionale partagent l'opinion de M. Gardner (Dr Marc St-Hilaire)

VICTORIAVILLE, (JD) — Les commissaires partagent entièrement l'opinion de M. Gardner qui rejoint notre proposition d'il y a quatre ans."

Le président de la Commission scolaire de Victoriaville, M. Clément Cantin, avait précédemment rappelé les étapes qui avaient conduit à la réalisation de l'école "Le Manège".

représentant les autorités municipales de Victoriaville, a révélé hier que la suggestion du député de convertir un jour Le Manège en centre sportif, si l'occasion se présentait, était excellente, et que le conseil était toujours prêt à recevoir cette bâtisse.

Le Dr St-Hilaire a annoncé qu'il convoquera une réunion spéciale des commissaires. Il a invité le député Gardner à participer à cette rencontre, de même que les chefs des divers départements au ministère de l'Éducation. "Il s'agit de travailler dans l'intérêt de l'enfant", a-t-il ajouté.

Le président de la régionale, malgré les événements, a respecté le programme établi et il a dévoilé la maquette du futur complexe polyvalent de Victoriaville. "Un projet dont nous ignorons encore le sort", a-t-il dit.

Parlant de l'école "Le Manège", M. St-Pierre a déclaré: "C'est là une autre preuve tangible du genre de miracle que font les commissaires". Il faisait allusion à la transformation complète de l'édifice, ancien manège militaire.



Mlle HUGUETTE DESHAIES, la nouvelle Reine des étudiants du Collège de Victoriaville, quelques secondes après sa nomination. (Photo La Tribune, Victoriaville)

Mlle Huguette Deshaies: reine des étudiants

VICTORIAVILLE, (JD) — Mlle Huguette Deshaies, du troisième groupe du secondaire, est la nouvelle Reine des étudiants du Collège de Victoriaville.

Elle a été élue au cours d'une soirée tenue au Centre civique, grâce au jeu du tirage au sort des capsules. Plusieurs centaines d'étudiants et d'étudiantes du Collège ont attendu, durant de "longues" minutes, avant de connaître le nom de leur nouvelle reine.

Les Olympiques prennent les devants 3-0 dans la semi-finale B de la ligue Junior B

VICTORIAVILLE, (JD) — Les Olympiques de Victoriaville ont pris les devants 3-0 dans la série semi-finale B' des éliminatoires de la ligue Junior "B" de la Mauricie, en disposant des Alouettes de Grand-Mère par le compte de 4-1, dans un match disputé au Centre sportif Jean Béliveau.

La rencontre a été l'une des plus enlevantes de la saison au Centre sportif Jean Béliveau. Les joueurs ont appliqué de solides mises en échec tout en faisant montre d'un bon équilibre à l'offensive et à la défensive.

Daniel Péroin, Michel Perrault, Richard Morissette et Bertrand Girard ont enregistré les buts des vainqueurs, tandis que Gary White évitait le blanchissage aux Alouettes.

Fin des activités dans la ligue de ballon sur glace de la région

VICTORIAVILLE, (ML) — Les activités viennent de se terminer dans la Ligue de ballon sur glace féminine et masculine de la région.

En effet, depuis décembre, des clubs féminins et masculins de St-Albert, Arthabaska, St-Rémi et St-Paul se rencontraient régulièrement. Une dizaine de parties ont été jouées à cours de la saison régulière et le tout a été complété par des séries éliminatoires.

son, malgré la difficulté des patinoires extérieures, la ligue a fonctionné remarquablement. Cela est dû au dynamisme et à la ténacité des responsables et à l'enthousiasme des participants. C'est M. Pierre Hébert qui est le président de la ligue.

Deux nouvelles sections du PQ

VICTORIAVILLE, (JD) — Le Parti Québécois-Arthabaska compte maintenant deux nouvelles sections, soient celle de Princeville et celle d'Arthabaska.

Fiers de tous leurs succès, les deux clubs de St-Paul ont demandé de rencontrer les champions des autres ligues. C'est ainsi que dimanche, ils se rendront à Pierreville et à Baieville pour affronter l'équipe masculine et l'équipe féminine qui ont remporté les honneurs du ballon sur glace dans cette région.

En effet, le vice-président du PQ-Arthabaska, M. Lionel Béliveau, a annoncé que la section fondée à Princeville aura comme coordonnateur M. Michel Leclair, tandis que Mlle Thérèse Savoie et Danielle Morin l'assisteront respectivement comme secrétaire et conseillère.

Première journée du procès aux Assises de Maurice Fraser accusé du meurtre simple d'un chauffeur de taxi en 1961

ARTHABASKA (ML) — Plusieurs témoins de la Couronne ont été entendus au cours de la première journée du procès de Maurice Fraser, accusé de meurtre simple à la suite de l'assassinat du chauffeur de taxi Gilbert Pénin, survenu le 4 décembre 1961, dans la région de St-Wenceslas, près de Victoriaville.

L'avant midi d'hier a été consacré à la constitution du jury. Dans l'après-midi, le juge Jean Robert Beaudoin a invité Me Raymond Beaudet, procureur de la poursuite, à expliquer ce qu'il entendait prouver et commencer l'audition des témoins de la Couronne.

Me Beaudet, a mentionné vouloir mettre en preuve que le chauffeur de taxi Gilbert Pénin avait été tué le 4 décembre alors qu'il était en service pour la compagnie Diamond de Victoriaville. De plus, au moyen de témoignages concernant certains appels téléphoniques, il entend révéler le nom du prévenu au crime dont a été victime M. Pénin.

Au total, dix témoins de la Couronne ont été entendus dans l'après-midi d'hier. Deux des témoins qui devaient être cités sont décédés depuis le

crime. Il s'agit de M. Emilien Rheault et d'un agent de police de Nicolet, M. Roland Blondin.

On sait que Maurice Fraser a été accusé de meurtre en janvier 1961. Le 2 octobre 1962, deux psychiatres le déclarèrent malade mental et, par la suite, une ordonnance du lieutenant-gouverneur le déclarait inapte à subir son procès.

Depuis cette date, il était gardé à l'Institut pour malades mentaux Philippe Pélétier. Le 10 juillet dernier, on le déclarait apte à subir son procès. C'est pourquoi, il se retrouvait hier devant la Cour des Assises criminelles.

Témoignages

Le premier témoin appelé était un photographe, de la Sûreté du Québec, le caporal Richard L'Heureux. Il a identifié plusieurs photos de l'endroit où on a découvert le cadavre de Pénin en 1961, ainsi que des photos de son auto et de la chambre d'hôtel où le prévenu était arrêté, le lendemain du drame.

Jean-Noël Dubuc, un camionneur de Nicolet est venu raconter dans quelles circonstances il avait découvert le cadavre de la victime, sur la route 31, entre St-Wenceslas et St-Célestin, alors qu'il circulait entre ces deux villes, le 5 décembre 1961, vers 7 h. 20 du matin.

Plus tard, l'agent Charles Simard est venu déclarer qu'il s'était rendu sur les lieux de la découverte du cadavre, après que le poste où recu l'appel de M. Dubuc annonçant la découverte. Il était accompagné de l'agent Blondin, qui est décédé depuis. Son témoignage n'a donc pas été corroboré. Ce sont ces agents qui ont mandaté le coroner Yvon Thibodeau sur les lieux, et ont demandé le fourgon de la morgue.

Le père de la victime, M. Adélar Pénin a déclaré avoir été identifier le corps de son

le 5 décembre 1961, vers 7 h. 20 du matin.

Plus tard, l'agent Charles Simard est venu déclarer qu'il s'était rendu sur les lieux de la découverte du cadavre, après que le poste où recu l'appel de M. Dubuc annonçant la découverte. Il était accompagné de l'agent Blondin, qui est décédé depuis. Son témoignage n'a donc pas été corroboré. Ce sont ces agents qui ont mandaté le coroner Yvon Thibodeau sur les lieux, et ont demandé le fourgon de la morgue.

Le père de la victime, M. Adélar Pénin a déclaré avoir été identifier le corps de son

le 5 décembre 1961, vers 7 h. 20 du matin.

Plus tard, l'agent Charles Simard est venu déclarer qu'il s'était rendu sur les lieux de la découverte du cadavre, après que le poste où recu l'appel de M. Dubuc annonçant la découverte. Il était accompagné de l'agent Blondin, qui est décédé depuis. Son témoignage n'a donc pas été corroboré. Ce sont ces agents qui ont mandaté le coroner Yvon Thibodeau sur les lieux, et ont demandé le fourgon de la morgue.

Le père de la victime, M. Adélar Pénin a déclaré avoir été identifier le corps de son

le 5 décembre 1961, vers 7 h. 20 du matin.

Plus tard, l'agent Charles Simard est venu déclarer qu'il s'était rendu sur les lieux de la découverte du cadavre, après que le poste où recu l'appel de M. Dubuc annonçant la découverte. Il était accompagné de l'agent Blondin, qui est décédé depuis. Son témoignage n'a donc pas été corroboré. Ce sont ces agents qui ont mandaté le coroner Yvon Thibodeau sur les lieux, et ont demandé le fourgon de la morgue.

Le père de la victime, M. Adélar Pénin a déclaré avoir été identifier le corps de son

le 5 décembre 1961, vers 7 h. 20 du matin.

Plus tard, l'agent Charles Simard est venu déclarer qu'il s'était rendu sur les lieux de la découverte du cadavre, après que le poste où recu l'appel de M. Dubuc annonçant la découverte. Il était accompagné de l'agent Blondin, qui est décédé depuis. Son témoignage n'a donc pas été corroboré. Ce sont ces agents qui ont mandaté le coroner Yvon Thibodeau sur les lieux, et ont demandé le fourgon de la morgue.

Le père de la victime, M. Adélar Pénin a déclaré avoir été identifier le corps de son

CARRIÈRES PROFESSIONNELLES

ET OFFRES D'EMPLOIS

569-9201

TECHNICIEN DEMANDE

Compagnie établie depuis 1948 recherche un technicien en télévision et en réparation d'appareils électromécaniques.

Rémunération: jusqu'à \$7,900.00 par année;

Travail: 5 1/2 jours par semaine;

Heures de travail: de 9h. a.m. à 5h. p.m.;

Expérience: 5 ans ou minimum sur service seulement.

Les demandes resteront strictement non-identifiables.

Fournissez curriculum vitae, en écrivant à:

Bell Service Inc.
835, 1ère Avenue, Québec 3, Québec.

REPRESENTANT DES VENTES

SYSTEMES "INTERCOM"

Nous recherchons un vendeur d'expérience pour la vente de systèmes intercom industriels et commerciaux. Produit de haute qualité. Territoire exclusif.

Le candidat recherché aura de 25 à 35 ans, bilingue, de préférence connaissant l'intercom.

Programme d'entraînement, conditions de travail très intéressantes. Salaire, commission, auto fournie. Faire parvenir curriculum vitae à:

COMMUNICATION SERVICE SHERBROOKE INC.
410, 12e Avenue Sud, Sherbrooke.

Faites carrière dans la Fonction publique du Québec

- PROFESSION**
- INGENIEURS**
- MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES**
- Traitement initial jusqu'à \$12,850 selon la compétence. Postes à Québec. Concours 69SA-2118.
- A-DIRECTION GENERALE DE LA PREVENTION DES INCENDIES**
- Étudier les plans de construction d'édifices gouvernementaux, municipaux ou publics ainsi que des réseaux d'aqueducs municipaux en regard des normes de prévention des incendies.
 - Formation universitaire, soit en génie civil, électrique, mécanique ou chimique, et posséder quelques années d'expérience en prévention des incendies.
- B-DIRECTION GENERALE DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE - REGIE DES EAUX**
- Étudier et analyser les projets d'aqueduc et d'égout, de postes de traitement d'eau potable et d'eau usée, soumis à l'approbation de la Régie des Eaux du Québec.
 - Formation universitaire en génie civil et posséder quelques années d'expérience en génie municipal.
 - Pour tous ces postes, il est requis d'être membre de la Corporation des Ingénieurs du Québec.
 - S'inscrire avant le 7 mars 1969.
- MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS**
- DIRECTEUR GENERAL ADJOINT DES PLANS ET DEVIS** - Traitement initial jusqu'à \$17,500 selon la compétence. Poste à Québec. Concours 69S-1374.
 - Planifier et contrôler les études, analyses et recherches en matière de plans et devis.
 - Diplôme universitaire en architecture ou en génie et plusieurs années d'expérience de direction de groupes d'études dans le domaine de la construction.
 - DIRECTEUR DE L'AMENAGEMENT - REGIE DES IMMEUBLES** - Traitement initial jusqu'à \$15,500 selon la compétence. Poste à Québec. Concours 69S-1375.
 - Planifier et coordonner l'application des normes et politiques du ministère concernant les aménagements.
 - Diplôme universitaire en sciences appliquées et plusieurs années d'expérience dans le domaine de l'aménagement.
 - DIRECTEUR DE LA PLANIFICATION** - Traitement initial jusqu'à \$15,500 selon la compétence. Poste à Québec. Concours 69S-1376.
 - Initier, diriger et coordonner les travaux du service dans la définition des buts des divers programmes d'immobilisation, les justifier, estimer leur coût et planifier leur réalisation sur les plans économiques, sociologiques et technologiques.
 - Diplôme universitaire en sciences appliquées et plusieurs années d'expérience administrative et technique reliée à la prévision, à la préparation et au contrôle de programmes.

- AUTRES EMPLOIS**
- REGISTRATEUR** - Traitement initial de \$5,549 à \$7,849 selon la compétence. Poste à Baie St-Paul.
- Assumer la responsabilité du bureau d'enregistrement de Baie St-Paul tant au point de vue juridique qu'administratif.
 - Avoir une formation juridique ou une 11e année d'études et 9 années d'expérience dans un travail de bureau dont 6 dans un domaine relié à la fonction.
 - Concours 69RB-5439. S'inscrire avant le 14 mars 1969.
- AGENT DE LA PROTECTION CONTRE LES INCENDIES** - Traitement initial de \$5,892 à \$8,392 selon la

Les personnes qui désirent prendre part à ces concours doivent s'inscrire directement à la Commission de la fonction publique du Québec en remplissant le questionnaire "demande d'emploi" qu'on peut se procurer aux bureaux de la Commission:

710, Place d'Youville, suite 700, Québec 4
1454, rue de la Montagne, Montréal 107.

APPEL D'OFFRES

Service Général des Achats

La documentation nécessaire à la présentation de soumission pour les projets ci-après décrits, peut être obtenue sur demande au:

Service Général des Achats,
Bureau des Appels d'Offres,
Hôtel du Gouvernement, Québec.
Tél.: 693-5438.

Projets Description Livraison

4147 Impression: Hebdo éducation et Education Weekly" Québec

Sont admis à soumissionner les imprimeurs du Québec métropolitain.

Clôture des soumissions: 13 mars 1969
4.00 P. M. Temps Réglementaire.

GOVERNEMENT DU QUÉBEC

LE DIRECTEUR GENERAL
PAUL BRISSETTE, ING.

Subvention de \$1,000 du conseil municipal de Plessisville pour le Festival de l'Erable

PLESSISVILLE (G.A.B.) — Les édiles de Plessisville ont voté une subvention de \$1,000 en faveur du Festival de l'Erable Inc. Le maire, M. Marcel Collin et ses collègues, ont aussi accepté d'inaugurer la vente de la bonbonnière à l'hôtel de ville. Cette manifestation aura lieu le vendredi 14 mars, à 21h.

Le char de la reine du Festival de l'Erable 1969 sera aussi fourni par le conseil municipal. Les compteurs de stationnement ne seront pas chargés aux automobilistes, du 25 avril au 4 mai, soit durant la période des activités principales du Festival de l'Erable 1969.

D'autres services seront aussi donnés par la ville pour assurer le succès des manifestations qui se préparent déjà pour les prochaines semaines.

Les haut-parleurs

Les édiles ont laissé de côté, pour le moment, une offre faite pour la rénovation et l'amélioration du système de haut-parleurs dans la grande salle de l'hôtel de ville. Il en aurait coûté entre \$800 et \$700, selon les prix soumis par des spécialistes. On se contentera d'apporter des réparations mineures au système.

Loisirs des vieillards

Une demande faite par l'Association des Femmes chrétiennes de la paroisse Notre-Dame de Fatima a été prise en considération par les édiles. Un montant de \$20 sera versé mensuellement pour le loyer d'une salle où les personnes âgées se réuniront pour des activités, dans le domaine des loisirs. La requête avait été présentée par Mme Jean-Marie Gosselin.

Nettoyage des égouts

Une autre section de tuyaux d'égout sera nettoyée cette année, à Plessisville. Cette décision a été prise à la suite des résultats obtenus d'une telle opération l'an dernier. Il en coûtera 15 cents le pied pour les 5,000 pieds que l'on fera nettoyer par une firme qui se spécialise dans ce genre de travail. D'autre part, les édiles attendront le rapport du surintendant de la ville, M. Donatien Thibault, concernant une plainte d'un résident de la rue Bélanger. Le contribuable en question se demande quoi faire avec les rats qui s'introduisent en grand nombre dans le sous-sol de sa résidence. Dans un autre domaine, les édiles ont autorisé M. Adrien Coriveau, ingénieur de la ville, à faire l'acquisition d'une pompe pour l'usine d'épuration.

Le maire, M. Marcel Collin, et M. Benoît Laliberté, secrétaire-trésorier du Conseil municipal, ont été autorisés à signer le contrat conclu avec l'Association des policiers. Des négociations étaient en cours depuis plusieurs semaines pour une convention de travail. Les édiles ont aussi apporté des ajustements dans la rétribution des pompiers. Cette demande avait été faite par l'Association des pompiers de Plessisville.

Une assemblée spéciale est convoquée pour le mardi, 4 mars, à 8h. Les études porteront sur le projet de fusion de la municipalité urbaine avec celle de la paroisse. Le maire, M. Aurele Brassard, et les conseillers de la paroisse de Plessisville, seront invités à prendre part à cette séance d'études sur le projet de fusion.

La "Cabane à sucre" de nouveau à Plessisville

PLESSISVILLE (G.A.B.) — Le Festival de l'Erable de Plessisville s'est fait connaître, cette année encore, à l'occasion du Carnaval de Québec. La "cabane à sucre" installée sur la Place Jacques-Cartier a été visitée par des milliers de personnes. Par une distribution de prospectus et de produits de l'Erable, le personnel en devoir à la "cabane à sucre" a contribué à faire connaître le Festival de l'Erable de Plessisville. À la clôture des activités du Carnaval de Québec, la "cabane à sucre" a été démontée et ramenée à Plessisville. Cette construction rustique aura sa place sur les parcs du Centre de Loisirs, et

un comptoir y sera ouvert durant la période du Festival de l'Erable 1969.

Le grand tente

Une autre acquisition faite l'an dernier, par la direction du Festival de l'Erable Inc. servira pour les manifestations de 1969. Il s'agit de la grande tente qui peut recevoir des centaines de personnes. On en a compté près de quatre mille en 1968, lors de la journée réservée aux enfants. La grande tente sera aussi montée sur les parcs du Centre des Loisirs où auront lieu les manifestations de la période principale des activités, soit du 25

avril au 4 mai. Des dispositions ont été prises pour assurer tout le confort désiré à l'intérieur de ce vaste abri de toile. Unités de chauffage, planchers, estrades, seront vérifiées lors du montage et de l'aménagement intérieur de la grande tente.

Attribution des responsabilités

Chacun des directeurs du Festival de l'Erable a une tâche particulière à accomplir dans la réalisation du programme de 1969. Le groupe oeuvre sous la responsabilité générale du président, M. Jean-Louis Fradette. Ces directeurs voient actuellement à la formation de plusieurs sous-comités, où de nombreux collaborateurs se-

ront appelés à travailler, pour seconder l'équipe en tête. L'aide de quelques associations est déjà chose assurée pour des activités spéciales.

Les communications

M. Laurent Ratz, publiciste du Festival de l'Erable Inc. pour 1969, fait remarquer que la firme Rothmans offre de nouveau son unité mobile pour la période des manifestations du 25 avril au 4 mai. Cette unité sera utilisée comme quartier-général par la direction du Festival de l'Erable et les responsables de comités. Cette unité mobile sera aussi le centre du système de communications et de poste de diffusion pour amplificateurs.

Vingt causes aux Assises 1969

Campagne de charité dans le diocèse de Nicolet: \$56,634

VICTORIANVILLE (JD) — La campagne de charité 1968 de la Fédération des Oeuvres du diocèse de Nicolet a rapporté la somme de \$56,634.25, sur un objectif de \$70,000.

M. Gilbert Leblanc, propagandiste du Conseil central des Oeuvres de passage à nos bureaux, hier, a noté que ce résultat constituait un léger déclin par rapport aux années antérieures.

La répartition des dons a été établie de la façon suivante: Comté d'Arthabaska: \$29,905.10; Comté de Drummond: \$19,487.17; Comté de Nicolet: \$11,173.13; Comté de Yamaska: \$5,068.85.

Un moyen de \$9.9 pour cent de l'objectif a été atteint, lors de la dernière campagne. "Il se peut qu'il subsiste

mandé que sa cause soit entendue devant un juge seul, plutôt que devant un juge et 12 jurés.

Immédiatement après, on a fait l'appel des jurés. Des 52 qui avaient été appelés, 13 ont été exemptés pour diverses raisons. Le juge Beaudoin a rappelé à ceux qui demeurent en liste que le fait d'être appelé comme juré permettait à tous citoyens de montrer son dévouement pour ses citoyens, accusation de recel, a de-

mandé que sa cause soit entendue devant un juge seul, plutôt que devant un juge et 12 jurés.

Immédiatement après, on a fait l'appel des jurés. Des 52 qui avaient été appelés, 13 ont été exemptés pour diverses raisons. Le juge Beaudoin a rappelé à ceux qui demeurent en liste que le fait d'être appelé comme juré permettait à tous citoyens de montrer son dévouement pour ses citoyens, accusation de recel, a de-

mandé que sa cause soit entendue devant un juge seul, plutôt que devant un juge et 12 jurés.

Immédiatement après, on a fait l'appel des jurés. Des 52 qui avaient été appelés, 13 ont été exemptés pour diverses raisons. Le juge Beaudoin a rappelé à ceux qui demeurent en liste que le fait d'être appelé comme juré permettait à tous citoyens de montrer son dévouement pour ses citoyens, accusation de recel, a de-

Trois questions sur l'amour

VICTORIANVILLE (ML) — Au cours du mois de mars, les équipes des Foyers Notre-Dame de la section Jean XXIII organiseront des réunions d'équipes dans les foyers, pour étudier trois questions importantes touchant les jeunes et l'amour.

D'abord, le mariage d'adolescents est-il à conseiller? Que pensez-vous de l'amour libre et des relations avant le mariage? Pourquoi avez-vous de telles opinions? Pourquoi les conseils que l'on donne

aux adolescents ne trouvent guère d'écho et ne leur servent guère?

Ces réunions d'équipe sont donc bien d'actualité, avec tous les problèmes que les parents se posent sur leurs adolescents et leur mode de vie ou de pensée. 8 ou 9 couples participent habituellement à chacune de ces réunions d'équipes où chacun a l'occasion de réfléchir, de se perfectionner et de partager son expérience avec les autres.

AVIS AUX LECTEURS

A la suite d'une erreur technique du service de production, la page de nouvelles de Victoriaville n'a pu parvenir hier à nos lecteurs de la région des Bois-Francs. Nous nous en excusons. Un soin attentif sera apporté afin qu'une telle erreur ne puisse se reproduire et que tous nos lecteurs reçoivent chaque jour un large éventail de nouvelles de la région.

Le Jeune travailleur a besoin de contacts pour bâtir une meilleure société humaine

VICTORIANVILLE (ML) — Un stage groupant les membres de la JRC se tenait, dimanche dernier, à Notre-Dame du Bon Conseil.

Le thème étudié pour la journée était "Le jeune travailleur uni à l'autre pour bâtir une meilleure société humaine".

L'avant midi a été consacré à l'étude et l'élaboration d'un schéma, d'un contact, de rencontres avec une autre personne, pour établir un véritable dialogue. L'après-midi a été employée à discuter sur des sujets d'actualité tels: la vie sociale, la politique, la religion, l'éducation.

Dans cette démarche, on démontre que le jeune travailleur manquant de s'informer, soit par la lecture des journaux, soit par son manque de choix dans les programmes éducatifs de la TV, parfois

aussi, il ne cherche pas, dans les démarches avec ses compagnons, à connaître mieux les problèmes qui le concernent.

On s'est quitté avec la résolution de s'intéresser mieux et d'intéresser ses compagnons de travail aux problèmes qui préoccupent le monde des jeunes travailleurs.

LA TRIBUNE

NUMÉROS DE TELEPHONE

ANNONCES COMMERCIALES, service du tirage et autres services, 569-9201

ANNONCES CLASSEES 569-9501

REDACTION 569-9184

OUVERT SUR SEMAINE JUSQU'À 9 H. P. M.

Ne faites pas UNE CHUTE avec votre

DECLARATION D'IMPOT

C'est facile de faire erreur dans votre déclaration d'impôt, spécialement cette année et ces erreurs peuvent vous coûter cher. Pourquoi vous exposer à ce risque alors qu'il est si facile de consulter BLOCK et d'être sûr d'une déclaration d'impôt préparée adéquatement, révisée et garantie.

DECLARATIONS complètes \$5 et plus

GARANTIE

Nous garantissons le rapport précis de toute déclaration d'impôt. Si nous constatons toute erreur qui vous occasionne une amende ou de l'intérêt, nous acquitterons l'impôt.

H&R BLOCK LTEE

Les plus grands spécialistes de l'impôt au Canada avec plus de 150 succursales au pays

372-3040 — GRANBY, 31, rue Dufferin
478-7218 — DRUMMONDVILLE, 248, rue Lindsay
567-0533 — SHERBROOKE, 286 ouest, rue King

Pas de rendez-vous nécessaire

Première journée du procès aux Assises de Maurice Fraser accusé du meurtre d'un chauffeur de taxi en 1961 (p. 4)

VICTORIANVILLE
PLESSISVILLE — PRINCEVILLE
ARTHABASKA — WARWICK

LA TRIBUNE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN DE LA RIVE SUD

Les Bois-Francis regorgent de merveilles. N'est-ce pas qu'un magnifique kiosque touristique s'imposerait pour diriger le touriste!

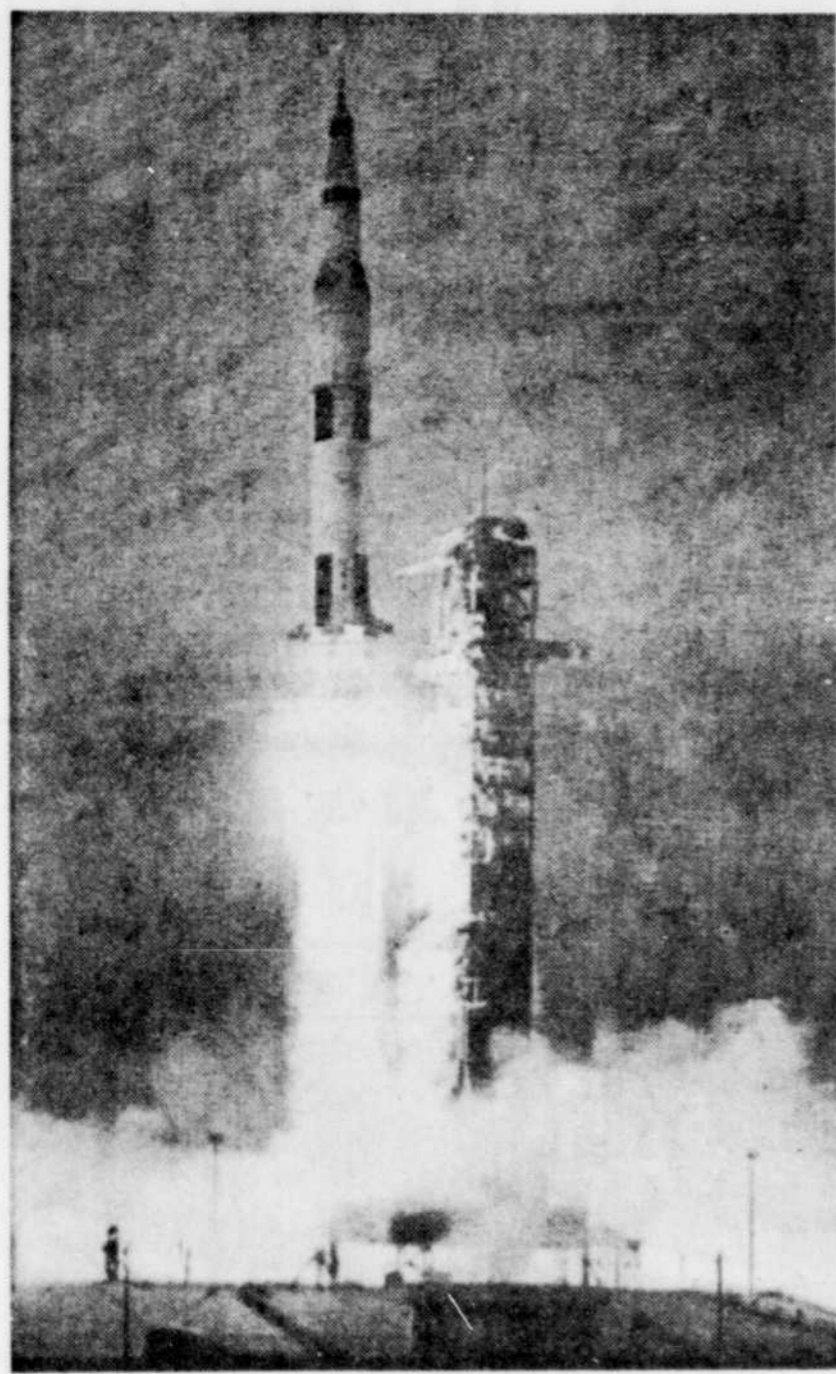
60e ANNEE — No 12

SHERBROOKE, MARDI, 4 MARS 1969

★ ★ ★ ★ 10 CENTS

Une autre journée importante en perspective

RÉUSSITE DES PREMIÈRES MANOEUVRES D'APOLLO-9



CAP KENNEDY, (AFP-PA) — Après avoir réussi les premières manoeuvres importantes de leur vol de 10 jours, les cosmonautes d'Apollo-9 ont allumé la fusée porteuse qu'ils ont placée sur orbite solaire et se sont préparés à un sommeil de neuf heures. James A. McDivitt et David

Au cours de la première phase de la manoeuvre, la cabine triplace s'est normalement déchargée du troisième et dernier étage de la fusée porteuse, enserrant à une extrémité, le module lunaire de débarquement, et s'en est éloignée de 50 pieds. Elle a alors opéré un virage sur elle-même, suivant un angle de 180 degrés, de manière à se présenter, nez en avant, dans l'axe exact de l'écoulement supérieur du Lem, en vue de l'embouteillage ultérieur des deux éléments.

Dans cette position, l'équipage d'Apollo-9 a pu observer à l'oeil nu le module lunaire évoluant dans l'espace, à la remorque de Saturne-5, ce que nul n'avait fait jusqu'à présent. Le Lem n'ayant encore jamais été accompagné sur orbite terrestre par un engin à équipage.

Un boyau

Se rapprochant du Lem avec une extrême lenteur, la cabine triplace s'est arrimée à son écouille supérieure. A 14 h. 02 exactement, l'enclenchement automatique devant produire par la suite un boyau de 32 pouces de diamètre dans lequel James McDivitt et Russell Schweickart devront ramper à plat ventre pour passer d'un engin à l'autre. La manoeuvre de jonction s'est opérée en douceur, a précisé le porte-parole de la NASA, citant les propres termes du colonel McDivitt. Il est important qu'elle ait été totalement couronnée de succès puisque, sans un tel arrimage, il ne saurait être question pour la NASA d'envoyer des hommes sur la lune dans les mois prochains.

Un peu plus d'une heure après, le long attelage formé du troisième étage de Saturne-5, du module lunaire et des compartiments commandement et service de la cabine Apollo s'est détaché.

Déchargement

A 15 h. 08 le commandant d'Apollo a procédé à une première manoeuvre de déchargement, qui s'est traduite par une accélération à suffi pour actionner le dispositif à ressorts fixant les quatre pattes de l'araignée lunaire à la paroi du dernier palier de la fusée et celui-ci s'est immédiatement détaché du train spatial proprement dit, d'où les cosmonautes ont pu le suivre du regard juste au-dessus et en avant d'Apollo-9.

La distance séparant le S-4-B de l'attelage Apollo-Lem s'est accrue avec un premier rallumage de la fusée, qui a éliminé tout risque de collision avec la cabine des trois cosmonautes.

Merveilleux spectacle

Pour ceux-ci, ce fut un merveilleux spectacle de lumière: "On dirait, s'est écrié l'un d'eux, une grande étoile qui disparaît dans le lointain."

Une seconde mise à feu du palier S-4-B, qui pèse une quinzaine de tonnes, devait l'arracher à 17 h. 06, 22 h. 06 gmt à l'attraction terrestre, à une vitesse voisine de 25,000 milles à l'heure, et le projettera vers une orbite solaire sans fin.

Incidents techniques

A ce moments-là, les incidents techniques signalés dans les premières heures du voyage d'Apollo-9 ne seront plus sans doute qu'un mauvais souvenir. Aucun d'eux, en effet, n'a eu de suites fâcheuses.

En premier lieu, l'ordinateur de pilotage automatique avait fait croire à l'équipage de la cabine que celle-ci s'était placée sur une orbite terrestre inférieure à celle sur laquelle il évoluait en réalité. On eut même l'impression, à un moment donné, qu'une telle avarie risquait de compromettre les principales opérations prévues au programme du vol. Il n'en fut rien et la NASA annonça bientôt, sans autres explications, que l'appareil était désormais en parfait état de marche.

Virage à gauche

Peu après, James McDivitt signalait qu'il avait eu du mal à virer à gauche lors de la manoeuvre de transportation. Il s'agissait simplement d'une soupape d'une des fusées directionnelles du véhicule spatial qui s'était trouvée obstruée accidentellement. Vérification faite, l'équipage d'Apollo réussissait à rouvrir la soupape, qui ne lui a plus donné d'ennuis depuis lors.

Une légère hausse de température fut d'autre part, constatée dans un propulseur de contrôle. Mais celui-ci revint sans doute de lui-même à la normale, aucune nouvelle défaillance n'ayant été

Scott, colonels d'aviation, et le civil Russell L. Schweickart, ont allumé leur propre système de propulsion de 20,500 livres pour porter leur orbite à 128 milles.

déplorée par l'équipage dans cet élément moteur.

Une seule

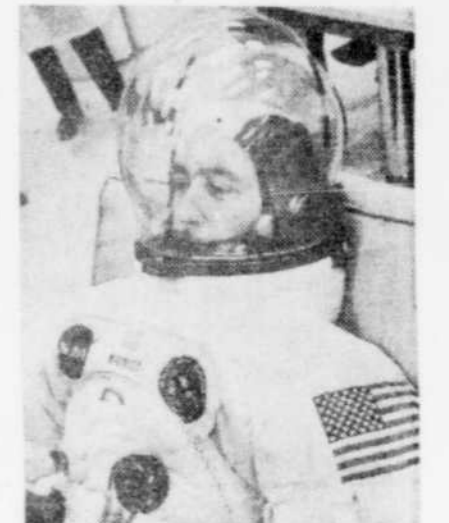
Pour la fin de la première journée de leur mission orbitale, le colonel McDivitt et ses camarades n'avaient plus qu'une manoeuvre à effectuer, en même temps que le troisième étage de Saturne-5 s'écartait définitivement de la terre, l'attelage Apollo-Lem devait se placer par pilotage automatique, sur une nouvelle orbite terrestre, dont les coordonnées prévues sont de 130 milles de périhélie et de 151 milles d'apogée. Après quoi, l'équipage devait prendre son repas du soir et s'accorder un repos bien gagné.

Contrairement à ce qui s'était passé lors d'Apollo-8, les cosmonautes d'Apollo-9 sont autorisés à dormir tous les trois en même temps, ce qui annonce, à moins d'imprévu, de longues heures de silence pour la nuit d'hier à aujourd'hui.

Aujourd'hui

Le programme de la deuxième journée prévoit une série d'allumages des moteurs de la cabine-mère, toujours arrimée au Lem, qui devrait s'inscrire sur une orbite de 221 milles d'apogée d'a-

bord et de 310 milles ensuite. L'attelage se trouvera alors, par rapport au soleil, dans les meilleures conditions possibles d'éclairage en vue des opérations ultérieures.



James McDivitt



Russell Schweickart



David Scott

Devant un jury de huit hommes et de quatre femmes

Sirhan s'identifie tout simplement comme étant l'assassin de Kennedy

LOS ANGELES (PA) — Sirhan Bishara Sirhan a témoigné hier à son procès pour meurtre et s'est tout simplement identifié com-

Nouvelles brèves

Contrats révoqués

MONTREAL, (PC) — Le ministre des Postes, M. Eric Kierans, a déclaré hier que son ministère avait révoqué tous les contrats et ententes temporaires qu'il avait signés avec la compagnie Rod Service pour la livraison expresse et de livraison motorisée dans la région de Montréal.

M. Kierans déclare dans un communiqué que les documents nécessaires à cette fin ont été signés et qu'ils permettent au ministère d'assumer lui-même ces services à partir du 15 mars courant.

"Comme ministre des Postes, j'ai étudié la situation adéquate, je dois révoquer tous les contrats temporaires avec Rod Service Ltd".

Une grande marche

OTTAWA, (PC) — On prévoit qu'environ 500,000 Canadiens prendront part au Rallye-Tiers-Monde qui aura lieu cette année le 3 mai.

Déjà, plus de 50 localités à travers le pays ont fait connaître leur intention d'organiser une marche, ce jour-là, pour venir en aide aux populations non privilégiées dans les pays en voie de développement.

me l'assassin du sénateur Robert F. Kennedy.

Il s'est borné à ajouter qu'à ce moment, "je ne me rendais compte de rien".

"Avez-vous, le ou vers le 5 juin 1968 abattu le sénateur Kennedy?" a demandé le procureur de la défense, M. Grant Cooper, alors qu'il interrogeait le jeune Jordanian.

"Oui", "Oui, monsieur", a répondu l'accusé d'une voix égale.



Le procureur a alors fait allusion aux autres accusations qui pèsent sur Sirhan: cinq personnes qui entouraient le sénateur, à l'hôtel Ambassador, avaient été blessées.

Le défendeur a témoigné qu'il n'en connaissait aucune, qu'il n'entretenait aucune haine envers elles et qu'il ne s'était même pas rendu compte que les coups de feu les avaient atteintes.

M. Cooper a cité des notes ti-

rées d'un carnet trouvé chez l'accusé.

"Je suis de plus en plus décidé à tuer le sénateur Robert F. Kennedy", annonçait une des notes.

Sirhan a reconnu qu'il était l'auteur de la phrase et a formellement identifié sa propre écriture.

Le jury de huit hommes et de quatre femmes écoutait attentivement le témoignage de Sirhan qui s'exprimait très calmement.

Sirhan a témoigné immédiatement après sa mère qui a affirmé que les horreurs de la guerre israélo-arabe de 1948 avaient créé un choc profond chez son fils.

Sirhan joue sa vie dans ce procès, étant accusé de meurtre avec préméditation. La défense soutient que Sirhan était farouchement pro-Arabe et qu'il avait été furieux devant ce qu'il appelait les déclarations pro-israéliennes du sénateur Kennedy.

Deux projectiles auraient atteint M. Honoré Dubois

SHERBROOKE (YR) — M. Honoré Dubois, 86 ans, de Saints-Martyrs, dans le comté de Wolfe, est décédé après avoir été atteint d'au moins deux projectiles à l'abdomen, dont un dans la région du coeur qui a été mortel.

Telles sont les conclusions de l'autopsie pratiquée hier matin à Montréal par le Dr Jean-Paul Valcourt, médecin légiste et pathologiste au service du ministère de la Justice du Québec.

Deux adolescents de 17 ans sont présentement détenus à la prison commune de Sherbrooke en marge de ce meurtre, sous le coup d'un mandat de coroner.

Témoins importants

Même si la date de la tenue de l'enquête du coroner n'a pas encore été établie définitivement, de même que l'endroit où elle sera tenue, il semble que les deux adolescents seront cités comme témoins importants à la fin de l'après-midi de jeudi, à Disraeli.

L'enquête, dans cette affaire de meurtre, a été menée par les limiers Jean-Noël Hains et Richard Gauthier, de l'escouade des homicides de la Sûreté du Québec, en collaboration avec le sergent Emile Proféau, en charge du poste de Weedon de la Sûreté du Québec.

Le meurtre

Le cadavre de M. Dubois a été découvert enfoui sous de la neige dans un boisé vendredi soir.

Les recherches se poursuivaient depuis mardi en vue de retrouver le vieil homme.

Il aurait été abattu froidement en revenant chez lui, où il aurait surpris deux voleurs en train fouiller sa maison.

Les deux adolescents auraient fait des aveux complets à la police et ils auraient indiqué l'endroit où ils avaient enfoui le cadavre.

AUJOURD'HUI DANS les Bois-Francis

Polyvalent
Le député du comté d'Arthabaska est opposé à la construction d'un complexe polyvalent de 3,500 élèves à Victoriaville. — Les commissaires de la régionale sont du même avis. page 5

Etudiants
Frasques d'étudiants au cours du festival à Victoriaville: les policiers tenus en état d'alerte. page 5

	pages		pages
Annonces classées	15-16-17	Mots croisés	17
Comiques	15-16	MOT PERDU	17
Décès et funérailles	17	Politique fédérale	10
Editorial	6	Politique provinciale	10
Féminine	7	Radio, TV et arts	8-9
Finance	14	Sherbrooke et région	2-3-4-5
Horoscope	16	Sports	11-12-13



Windsor en bref

WINDSOR, (AR) — La dernière joute des Athlétiques Junior "B", qui devait avoir lieu dimanche après-midi au Centre Lemay, avait été remise à ce soir pour le bénéfice des organisateurs du carnaval de Windsor. Lors d'une assemblée tenue samedi à Sherbrooke, il a été décidé, après entente avec la direction du Magog et celle de la ligue, que la joute ne serait pas disputée étant donné son inutilité pour le classement final. Les Athlétiques ont donc terminé la saison au cinquième rang, ayant cependant mis fin à leur saison avec une victoire de 6-3, vendredi à Granby.

Le président du carnaval de Windsor, Pierre Lahaye, a déclaré hier que le nombre de personnes qui avaient participé au carnaval a été évalué à 15.000. Un bon début! ...

Plusieurs personnes se sont plaintes de la très grande faiblesse de jeunes à se procurer de la boisson durant le carnaval? ...

L'AFEAS de la paroisse St-Philippe organise une partie de sieste pour le 15 mars au chalet des érabes à Cookshire. Le départ se fera à sept heures à l'arrière de l'église et le coût est de \$6.50 le couple (tout compris). Cette activité avait été couronnée de succès l'an dernier et tous les membres et leurs époux ou amis sont invités à donner leur nom à Mme Monique Péloquin (845-2950) ou Mme Yolande Brindley (845-3112) ...

Ce soir dans la ligue commerciale : à 8h., Polices vs Auberge, et à 9h.30, Pharmacies vs Godbout ...

Inscription ce soir au secondaire "IV" WINDSOR, (AR) — Le directeur des études de l'école Sacré-Coeur de Windsor, M. Félix Daigneault, désire annoncer que c'est ce soir à 8 heures que se fera l'inscription des étudiants qui seront en secondaire "IV" en septembre prochain.

Plus de sérieux M. Daigneault a souligné

Pierre Laporte à Asbestos ASBESTOS — M. Jean-Claude Boutin, président de l'Association Libérale provinciale du comté de Richmond vient d'annoncer que le leader parlementaire de l'opposition à l'Assemblée nationale Me Pierre Laporte sera à Asbestos le 23 mars 1969 pour un

déjeuner-causerie qui sera tenu à l'intention de la population du comté de Richmond.

Ce déjeuner-causerie sera suivi d'un forum où chacun pourra questionner M. Laporte sur les différents problèmes actuels du Québec.



SITUATION PERILLEUSE — Un poteau supportant de nombreux câbles électriques se trouve dans une position pour le moins périlleuse à l'angle des rues Rousseau et Bolduc, à Thetford Mines. A la suite d'un choc reçu à sa base, le poteau a subi des dégâts tels, qu'il risque de s'affaisser à la moindre secousse. Le remplacement est évident; nul doute qu'il sera effectué incessamment. (Photo La Tribune, Thetford Mines)

PREMIERE SOIREE DES PARENTS OTEJISTES DANVILLE, (MV) — Un groupe de parents otejistés ont organisé dimanche soir à la salle paroissiale de Danville une partie de cartes au profit de l'Oeuvre des Terrains de Jeux de cette localité.

Mmes Amotte, Chagnon, et Archambault furent les responsables de cette première initiative en vue des activités estivales. Pour mettre un peu d'enthousiasme à la soirée un prix de présence fut attribuée au gagnant de chaque table. Deux parties de bingo suivirent dont le sort favorisa M. Julien Girouard et Mme Maurice Ashby.

La direction s'est dite très satisfaite de cette première rencontre et espère faire suivre à beaucoup d'autres activités de toutes sortes telles: parties de sucre, sleigh ride, bingo.

Clinique de puériculture à Asbestos ASBESTOS, (MV) — Il y aura clinique de puériculture au local de l'Unité sanitaire d'Asbestos situé boulevard St-Luc, cet après-midi de 2 à 4 heures.

L'usine de vêtements sports D'East Angus passe aux mains de la firme Shawrock Brand EAST, ANGUS (GP) — Les membres de la Chambre de commerce d'East Angus, dont M. Roger Couture est président, ont annoncé à la population d'East Angus, que l'usine qui fabrique des vêtements sports pour dames, est maintenant la propriété de Shawrock Brand Ltée.

Les nouveaux propriétaires sont l'un des plus gros fabricants de jeans pour hommes, femmes et enfants au Canada, soit Lonn Industries Ltée. La nouvelle administration a annoncé que sa succursale d'East Angus, qui emploie actuellement une centaine de personnes, doublera son personnel dans les prochains mois et le triplera d'ici un an, si la main-d'oeuvre est suffisante.

ACTIVITES CHEZ LES CHEVALIERS DE COLOMB D'EAST ANGUS EAST ANGUS (GP) — Depuis la nouvelle année, les Chevaliers de Colomb du Conseil 2649 ont repris leurs activités coutumières.

Depuis trois semaines, les soirées du jeudi sont en marche et les prix sont très alléchants, surtout avec la nouvelle formule. Il en sera de même du club des 100 qui reprendra ses activités au commencement du mois de mars.

Les buts de l'examen médical des élèves: déceler la pathologie et aider les services de psychologie

SHERBROOKE, (YR) — Le Dr Victor Marchessault, du Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke, a expliqué aux commissaires de Sherbrooke que le projet de faire subir un examen médical complet aux élèves des premières années et des classes spéciales de la Commission des écoles catholiques de Sherbrooke ne vise pas à faire compétition aux médecins et pédiatres déjà établis à Sherbrooke.

Le but principal du projet est de déceler la pathologie et d'aider aux services de psychologie scolaire à faire leur travail. Les dossiers de santé des élèves, gardés au Centre hospitalier, seront d'ailleurs à la disposition des médecins de Sherbrooke, qui pourront s'en servir au besoin. D'ailleurs, les enfants qui auront besoin

de traitement seront référés à leurs médecins de famille, à qui le soin d'apporter les correctifs sera laissé. Le Dr Victor Marchessault a d'ailleurs ajouté que le Centre ne possède pas les effectifs pour traiter 1,600 élèves. On sait qu'il est fort possible que ce service de diagnostic aux élèves ne coûte pas un sou à la Commission des écoles catholiques de Sherbrooke et que même le transport des écoliers soit payé. Les parents n'auront rien à débours.

Projet de 2 handicapés: réponse cette semaine?

SHERBROOKE, (YR) — Le député de Sherbrooke à Québec, Me Raymond Fréchette, a déclaré hier au cours d'une entrevue téléphonique qu'il espère une réponse pour cette semaine de M. Jean-Paul Cloutier, ministre de la Santé, concernant le projet de deux handicapés, MM. Jean Racicot et Gaston Lessard, pour construire un centre d'accueil spécialement conçu pour les handicapés.

Le projet MM. Racicot et Lessard projettent d'établir un foyer qui serait dirigé par les handicapés eux-mêmes. Les deux instigateurs du projet ont rencontré S.E. Mgr Fortier, archevêque de Sherbrooke, qui s'est dit tout à fait favorable au projet.

Ce que l'on veut avant tout et surtout, pour ce foyer, c'est d'y faire régner l'esprit de famille. Collaboration nécessaire Pour arriver à mener leur projet à bonne fin, MM. Racicot et Lessard demandent la collaboration de tous: aide financière, conseils, appui.

Le pavillon Dollard: un centre de loisirs pour les étudiants et travailleurs d'Asbestos

ASBESTOS, (MV) — Le Pavillon Dollard deviendra ce soir le Centre de Loisirs. En effet, après plusieurs mois d'attente et de réflexion, la JDA met à la disposition des jeunes du secondaire et des jeunes travailleurs un endroit où ils pourront se rencontrer soit pour pratiquer des activités intérieures (tennis sur table, échecs, dards, cartes, chique-naudes) soit pour écouter de la musique (en apportant leurs disques) ou tout simplement échanger entre eux autour d'une table en sirotant une liqueur douce. Un service de restaurant sera assuré continuellement.

Le Centre fonctionnera, au début, quatre fois par semaine: les mardi et jeudi soir de 6 h. 30 à 9 h. 30 et le samedi et dimanche de 1 h. 30 à 4 h. 30. Comme par le passé, la JDA entend faciliter aux jeunes l'accès des loisirs à un coût minimum, en étant quand même consciente qu'elle doit couvrir ses frais d'opérations. C'est pourquoi une carte de membre de \$1 sera exigée pour pouvoir être admis au Centre. Quant à ceux qui voudront pratiquer le ping-pong, ils devront fournir leur palet et leur balle. Tout le reste est gratuit.

Il serait aussi important d'ajouter que ceux qui ne se conformeront pas aux règlements verront leur carte de membre annulée temporairement ou définitivement. Un autre fait à signaler est l'existence d'un comité de jeunes de toutes les écoles et des jeunes travailleurs qui, en collaboration avec les adultes, verront à l'organisation des activités et la création de nouvelles, si le besoin se fait sentir.

Rue de l'Eglise à Windsor: la caisse St-Philippe veut son élargissement

WINDSOR, (AR) — Dans une résolution adoptée lors de son assemblée générale annuelle, la Caisse populaire St-Philippe de Windsor demande au conseil municipal d'élargir la rue de l'Eglise afin d'améliorer la circulation. On sait que cette rue est toujours bourrée d'autos en raison des nombreuses personnes qui ont affaire soit dans l'édifice de la Caisse soit au bureau de poste.

Le président du conseil d'administration, M. Magella Masse, a présidé l'assemblée. L'invité M. Patrick Larkin, gérant-adjoint à l'Union régionale de Sherbrooke, a adressé la parole, soulignant que les Caisse populaires Desjardins venaient d'acheter des parts pour \$6,000,000 dans la banque provinciale.

Les présidents des divers comités ainsi que le gérant, M. Robert Poudrier, ont présenté pour leur part leur rapport annuel. Dix prix de \$5 ont été tirés parmi l'assistance.

Warwick défait Wolfon 8-5 et prend les devants 1-0 dans la série finale

ASBESTOS, (MV) — La première joute de la série finale de la ligue indépendante qui a eu lieu dimanche soir au Centre récréatif d'Asbestos mettait aux prises le Warwick contre les Comets de Wolfon.

Le Warwick a pris les devants 1 à 0 dans cette série de 3 de 5 en l'emportant 8 à 5 devant quelque 600 spectateurs.

Le premier but de la soirée a été enregistré par R. Morin, du Warwick, à la toute fin du premier engagement. A la deuxième reprise, trois buts en moins de 37 secondes furent marqués, Michel Bellevue qui fut sûrement un des artisans de cette victoire enregistra deux buts rapides et complétait aussi son trac de chapeau à la fin du deuxième vingt. Gaston Laponté répliqua pour les Comets de Wolfon après avoir fait de-

Promotion de M. Doug McGurk

DANVILLE, (MV) — La Canadian Johns Manville vient d'annoncer la nomination de M. Doug McGurk, du 127 rue Grove à Danville, au poste de superviseur au département du chemin de fer.

M. Doug McGurk qui est à l'emploi de la compagnie depuis de nombreuses années où il a occupé plusieurs fonctions de responsabilités aux chemins de fer vient de se voir confier cette nouvelle tâche.

Il a débuté ses nouvelles fonctions vendredi dernier et nulle doute que M. McGurk qui est bien qualifié pour ce genre de travail saura se faire apprécier de tous ses subordonnés.



LE VICE-PRESIDENT de la Ligue Junior "B" des Cantons de l'Est, M. Guy Bertrand remet la trophée emblématique du championnat de la saison au capitaine des Acadiens, Jean-Luc Pellerin. Pierre Veilleux, président du Club Acadiens assistait à la remise. (Photo Studio J. L. Fréchette)



DIANE 1ère, REINE DU CARNAVAL MAGOG-ORFORD 69 — Mlle Diane Blouin, présentée par le Club des Francs de Magog, a été élue reine du Carnaval Magog-Orford 69. Sur la photo, en avant, Mlle Blouin reçoit des mains de Mlle Gisèle Langlois, reine du Carnaval 68, la couronne symbolique, à l'arrière, de gauche à droite, Milles Diane Roy, présentée par l'Association des policiers et pompiers de Magog, Cécile Lussier, présentée par le Syndicat catholique et Nicole Beaulieu, présentée par la Chambre de commerce locale. Complètement à l'arrière, le Bonhomme Carnaval Magog-Orford, qui a participé à toutes les activités.

Mlle Diane Blouin élue reine du carnaval 69 Magog-Orford

MAGOG, (YL) — Plus de 500 personnes ont assisté au couronnement de Mlle Diane Blouin au titre de reine du Carnaval Magog-Orford 69, dimanche soir dernier, au centre des loisirs de Magog.

Plusieurs personnalités ont rehaussé de leur présence cette soirée du couronnement qui a été marquée comme toutes les autres activités du Carnaval, d'un brillant succès. Parmi ses invités, se trouvaient M. Yves Forest, député libéral, au fédéral, du comté Missisquoi, M. Georges Vaillancourt, député provincial du comté de Stanstead, des représentants du conseil de ville de Magog, du Canton de Magog ainsi que de la Commission scolaire catholique de Magog.

EPERVIERS EN AVANCE DE DEUX JOUTES DANS LA SEMI-FINALE DE LA TEXTILE

MAGOG, (YL) — C'est en fin de semaine dernière que débataient les séries semi-finales dans la Ligue de la Textile, à Magog.

Table with 2 columns: Compteurs and Tot. Lists names and scores for various teams like Aigles, Eperviers, Condors, Castors.

Nouvelles express

ROCK ISLAND, (MD) — Aucun accident ne s'est produit durant la fin de semaine dans les municipalités de Beebe, Rock Island et Stanstead. Par ailleurs, l'Assemblée du comité de police de Rock Island et Stanstead qui devait avoir lieu vendredi soir, sera tenue le 7 mars courant.

La journée mondiale de la prière se déroulera vendredi. Un office religieux aura lieu vendredi soir à l'église Stanstead South United, de Rock Island, à compter de 7 h. 30 pour une heure de prière en commun.

L'unité sanitaire tiendra une clinique de puériculture mardi entre 2 et 3 heures dans le local de l'hôtel de ville de Stanstead.

La messe rythmée qui devait avoir lieu à l'église du Sacré-Coeur de Stanstead hier a été plutôt un hommage de reconnaissance et de gratitude en l'honneur de l'abbé Pierre Comeau, curé de Stanstead, qui quittera cette paroisse le 4 mars. Son remplaçant n'est pas encore connu.